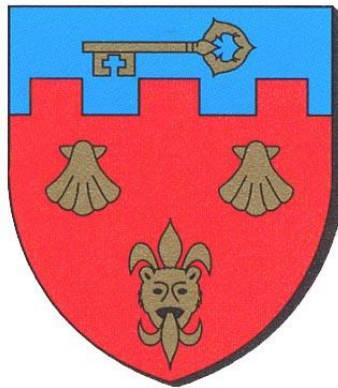


PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Commune de PEZOU



Le plan communal de sauvegarde définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. Il intègre et complète les documents d'information élaborés au titre des actions de prévention (DICRIM notamment).

Le plan communal de sauvegarde complète le dispositif ORSEC.

Sommaire

Arrêté Municipal de validation du PCS

Mises à jour

Présentation de la commune

Carte IGN

Organigramme du Conseil Municipal

Présentation générale des risques

Présentation des risques par aléa : cartes et listes des adresses concernées

Inondations : aléa fort à très fort (crues décennales)

Inondations : aléa moyen (crues trentennales)

Inondations : aléa faible (crues centennales)

Gazoduc : aléa fort : ELS

Gazoduc : aléa moyen : PEL

Gazoduc : aléa faible : IRE

Silo : aléa fort : 300m

Silo : aléa moyen : 400m

Organisation de la réponse communale

Poste de commandement et Composition de la cellule de crise Municipale – désignation des responsables

Schéma d'alerte des élus

Annuaire de crise :

Principaux interlocuteurs à contacter

Personnel administratif - Personnel technique

Lieux publics

Fiches ACTION

Maire

Secrétariat

Responsable relations publiques et communication

Responsable lieux publics et population

Responsable logistique et personnel technique

Responsable activité économique et ravitaillement

Alerte de la population

Fiches MOYENS MATERIELS

Lieux d'accueil

Matériel communal

Matériel privé

Lieux de ravitaillement

Entreprises ressources

Arrêtés de réquisitions des entreprises ressources

Fiches MOYENS HUMAINS

Service médical local

Liste des associations

Liste de bénévoles

Annexes techniques :

Carte des lieux d'accueil, de rassemblement et d'hébergement

Carte des circuits d'alerte par secteur

Cartes de points de coupure des routes

Arrêté de réquisition

Arrêté d'interdiction de circuler et déviation

Main courante

Récapitulatif des exercices

ARRETÉ n° _____ du _____ Portant approbation du Plan Communal de Sauvegarde

Le Maire de la Commune de Pezou

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-2 et L 2212-4 relatifs aux pouvoirs de police du maire ;

Vu le Code de la Sécurité Intérieure, et son article L 731-3 relatif au plan communal de sauvegarde ;

Vu le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif aux Plans Communaux de Sauvegarde ;

Considérant que la Commune est exposée à de nombreux risques tels que : *tempête, canicule, orages, et autres risques météorologiques, inondations, coulées de boues et effondrements de cavités, transports de matière dangereuses et silo agricole notamment*

Considérant qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le plan communal de sauvegarde de la Commune de Pezou est établi à compter de ce jour. Il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur la commune.

Article 2 : Le Maire met en œuvre le plan communal de sauvegarde de sa propre initiative ou sur demande de Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher.

Article 3 : Le plan communal de sauvegarde fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application.

Article 4 : Copie du présent arrêté ainsi que du Plan Communal de Sauvegarde sera transmise à Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher

Article 5 : Le plan communal de sauvegarde est consultable en mairie.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à PEZOU, le
Le Maire, Alain SOPENA

Le Maire certifie que le présent arrêté a été transmis à
la Sous-Préfecture de VENDOME Le
Et publié le
Le Maire,

Mises à jour

Pages modifiées	Modifications apportées	Date de réalisation

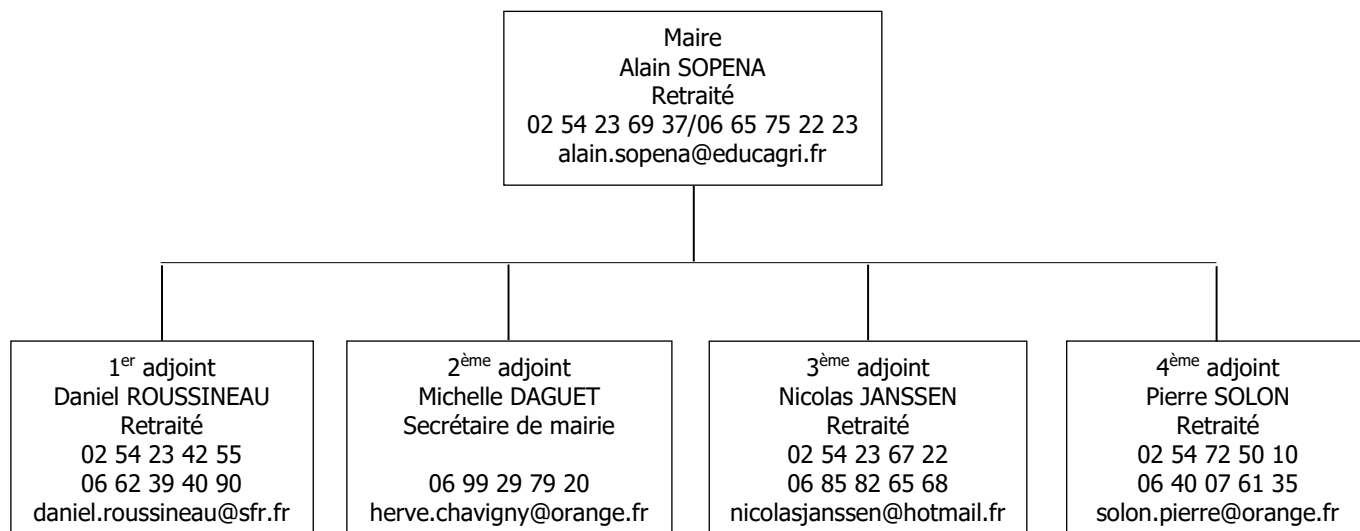
PRESENTATION DE LA COMMUNE

CARTE IGN DE LA COMMUNE



PRESENTATION DE LA COMMUNE

ORGANIGRAMME DU CONSEIL MUNICIPAL



NOM	PRENOM	ACTIVITE	TELEPHONE	ADRESSE	E-MAIL
DIETSCH	Marie-Christine	retraîtée	02 54 23 40 06 06 72 81 99 15	1, rue de Paris	m-xine.dietsch@orange.fr
TISSIER	Christophe		02 54 23 49 78 06 19 32 62 35	15, rue de Vendôme	caroleroy41@aol.com
LAUNAY	Frédérique		06 66 95 76 23	10, chemin de la Mare aux Rainettes	blanchelny@gmail.com
LUSSEAU	Laurence	fonctionnaire	02 54 23 43 59 06 14 15 80 40	1, rue de la Varenne	laurencelusseau@live.fr
FRADET	Agnès	secrétaire médicale	02 54 23 65 81 06 75 08 68 91	85, rue Robert Brianne	agnesfradet@hormail.fr
BROSSE	Sonia	secrétaire	02 54 23 41 14 06 23 29 63 25	6, Les Grouais	frederic.brosseentdebardage@sfr.fr
LEMOINE	Aurélien	Ouvrier agricole	02 54 23 63 70 06 62 80 44 70	3, route de la Vallée du Loir	kubiac.lemoine@wanadoo.fr
BRILLARD	Jérôme	agriculteur	02 54 72 01 26 06 72 98 37 37	1bis, rue des 4 vents	bcjb@orange.fr
BRANSOLLE	Sylvie	employée	02 54 23 41 76 06 84 78 23 49	55, rue de Châteaudun	enzo.15@orange.fr
BERTIN	Judicaël	Employé	02 54 23 46 99 06 72 42 05 39	14, chemin des Sources	bou.boun41@orange.fr

MAIRIE
Tel : 02 54 23 40 69
Fax : 02 54 23 62 40
e-mail : commune.pezou@wanadoo.fr
site : www.pezou.fr

PRESENTATION GENERALE DES RISQUES RECENSÉS

RISQUES NATURELS

Météo : grand vent – grand froid – neige/verglas - canicule -

Inondations : la commune se trouve dans une zone inondable et soumise au PPRI du LOIR

Eboulements de cavités : une dizaine de caves recensées

Coulée de boues : le bourg se trouve dans une vallée bordées de collines boisées sur terrain argileux

RISQUES TECHNOLOGIQUES

Transport de matières dangereuses (GAZ- SUR RN10 – SUR LIGNE DE CHEMIN DE FER)

Etablissements classé pou stockage de produits dangereux (silo)

POPULATION

Nombre d'habitants permanents : environ 1150

La population sur le territoire de la commune se répartit de la manière suivante :

666 adresses sur la commune dont 500 en résidence principale

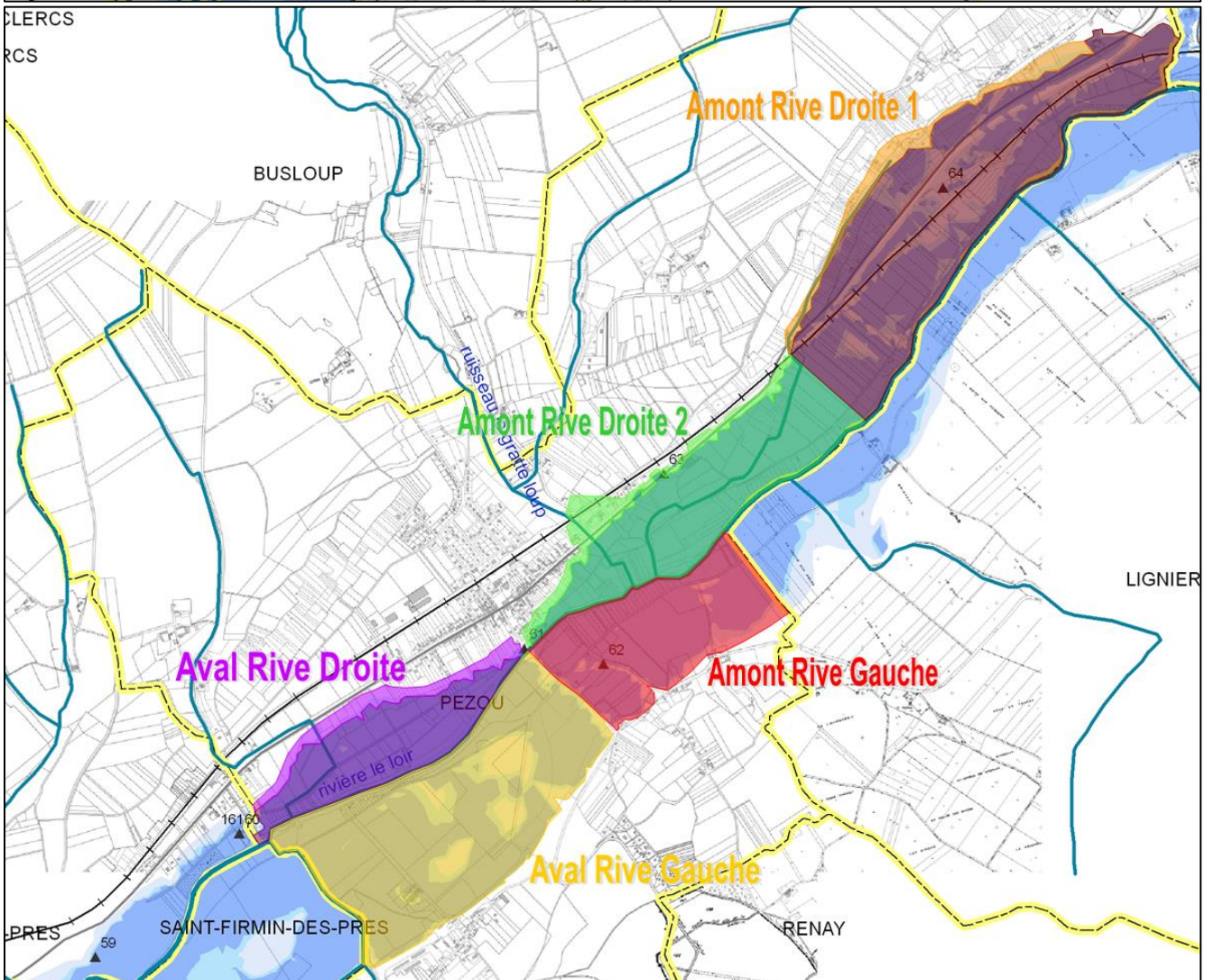
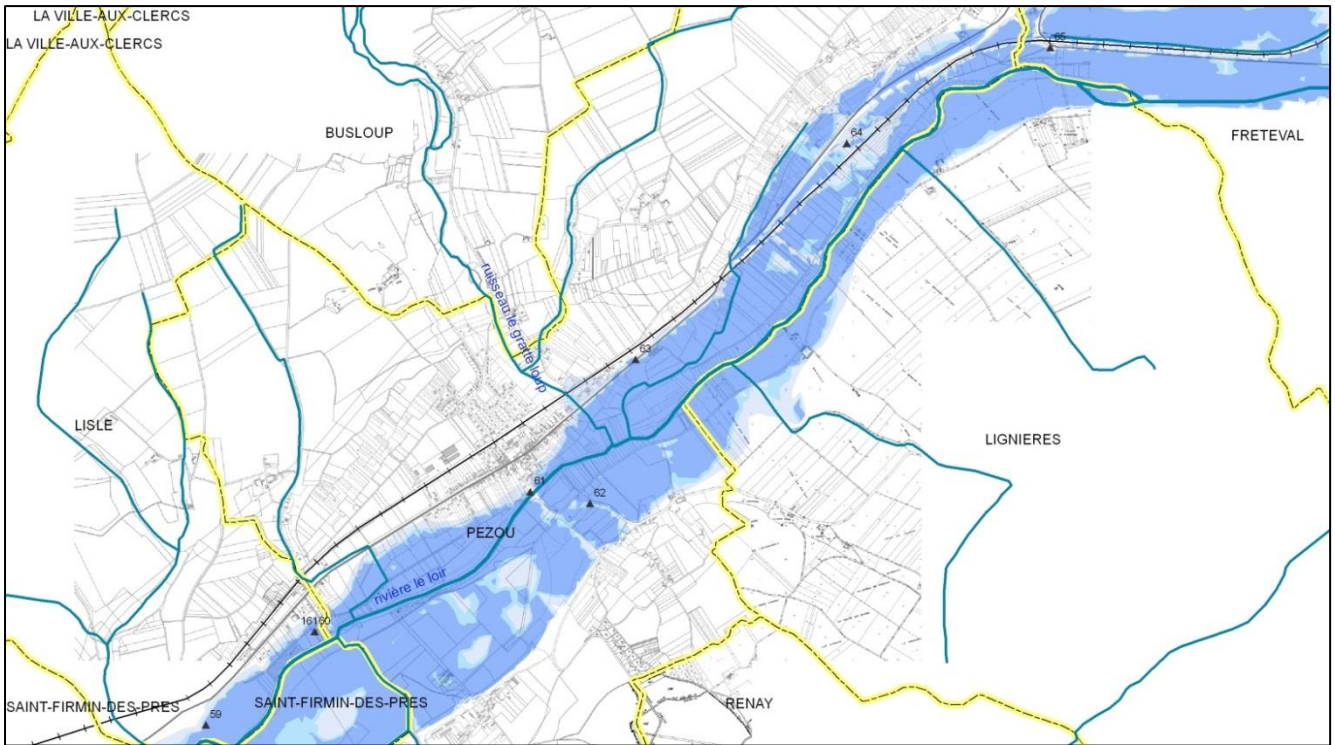
595 habitants dans le bourg et 562 dans les hameaux.

POPULATIONS IDENTIFIEES A RISQUES

↳ personnes vulnérables inscrites au fichier CANICULE (**voir annexe**)

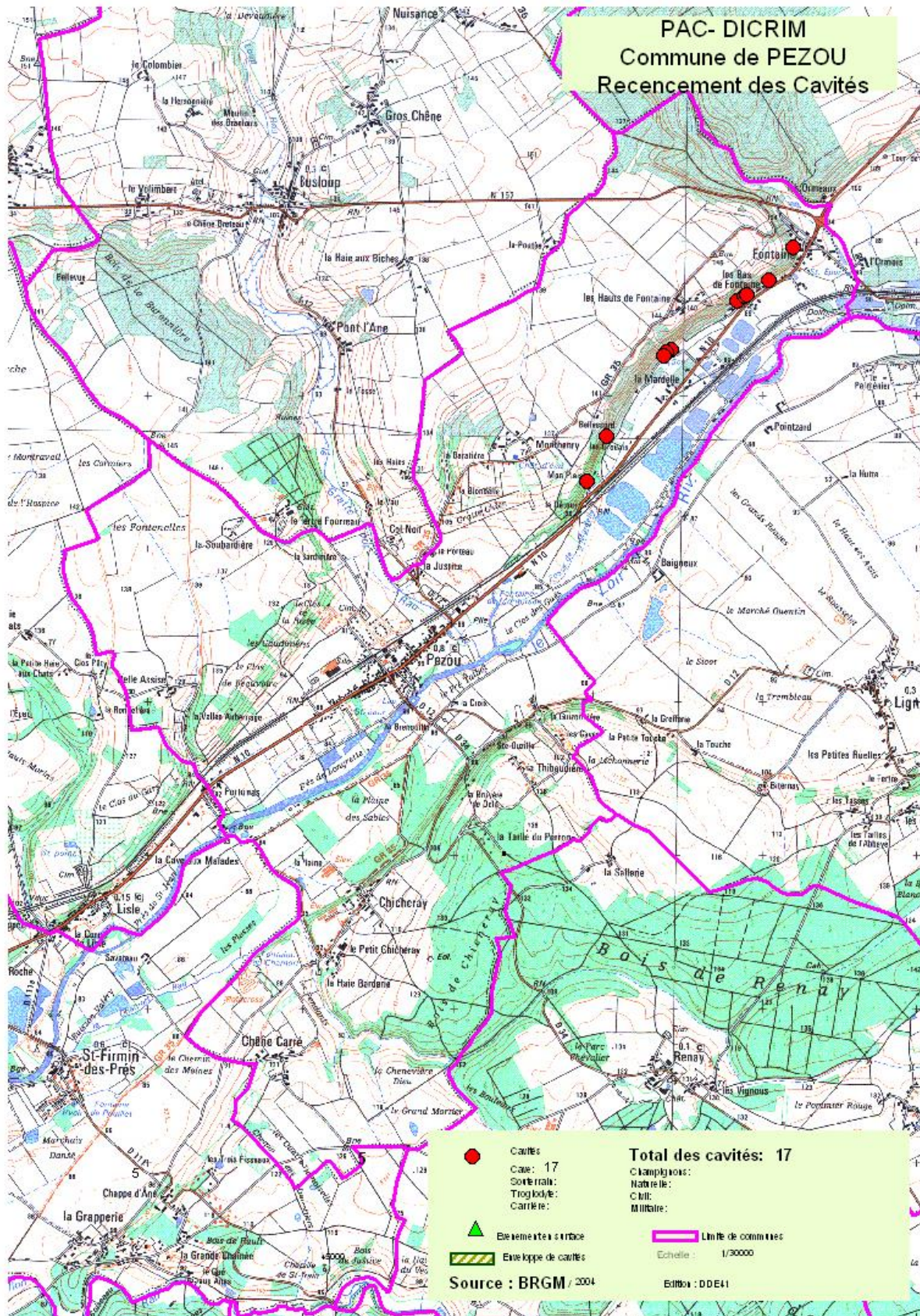
PRESENTATION DES RISQUES

INONDATIONS



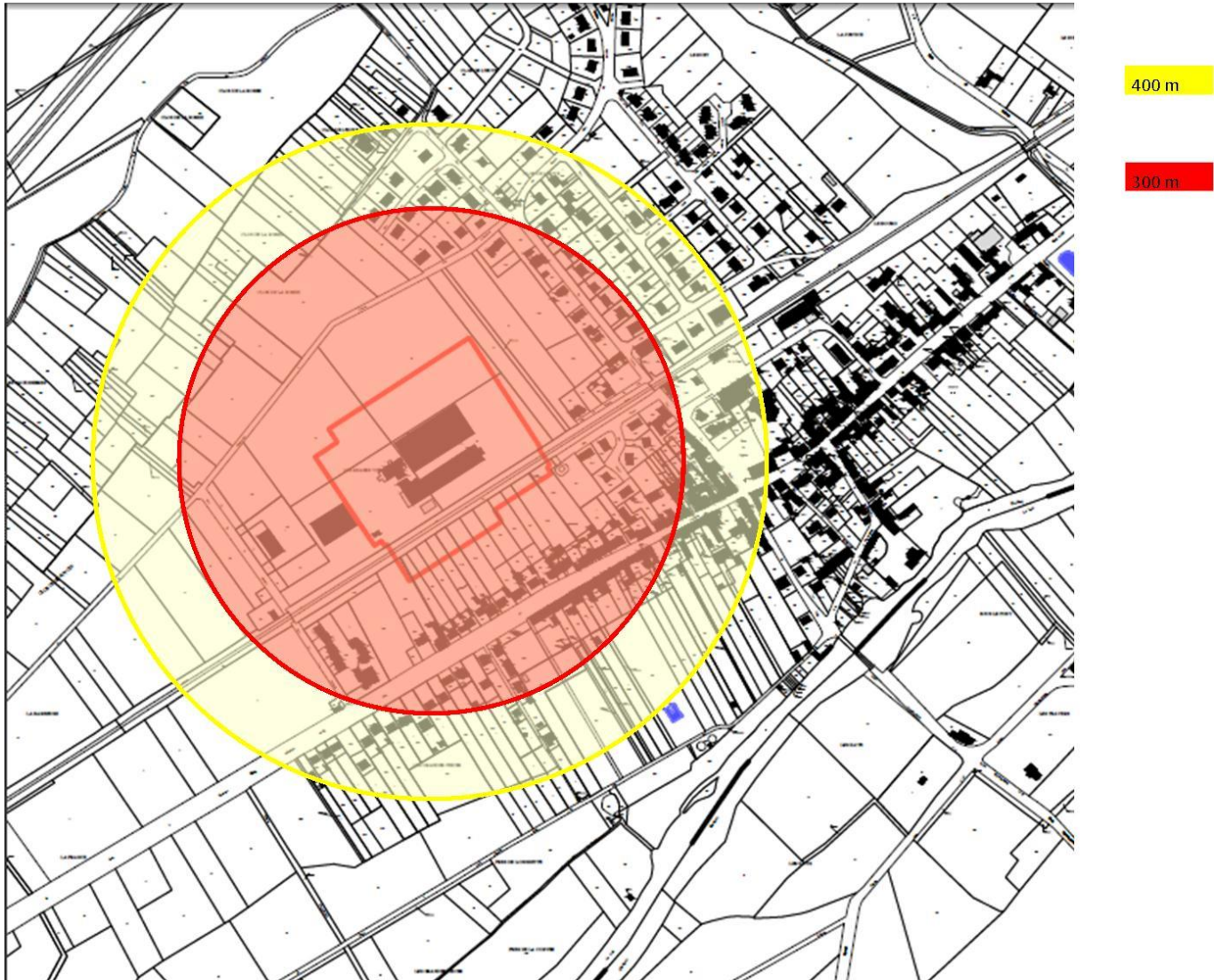
PRESENTATION DES RISQUES

CAVITES Éboulements de cavités



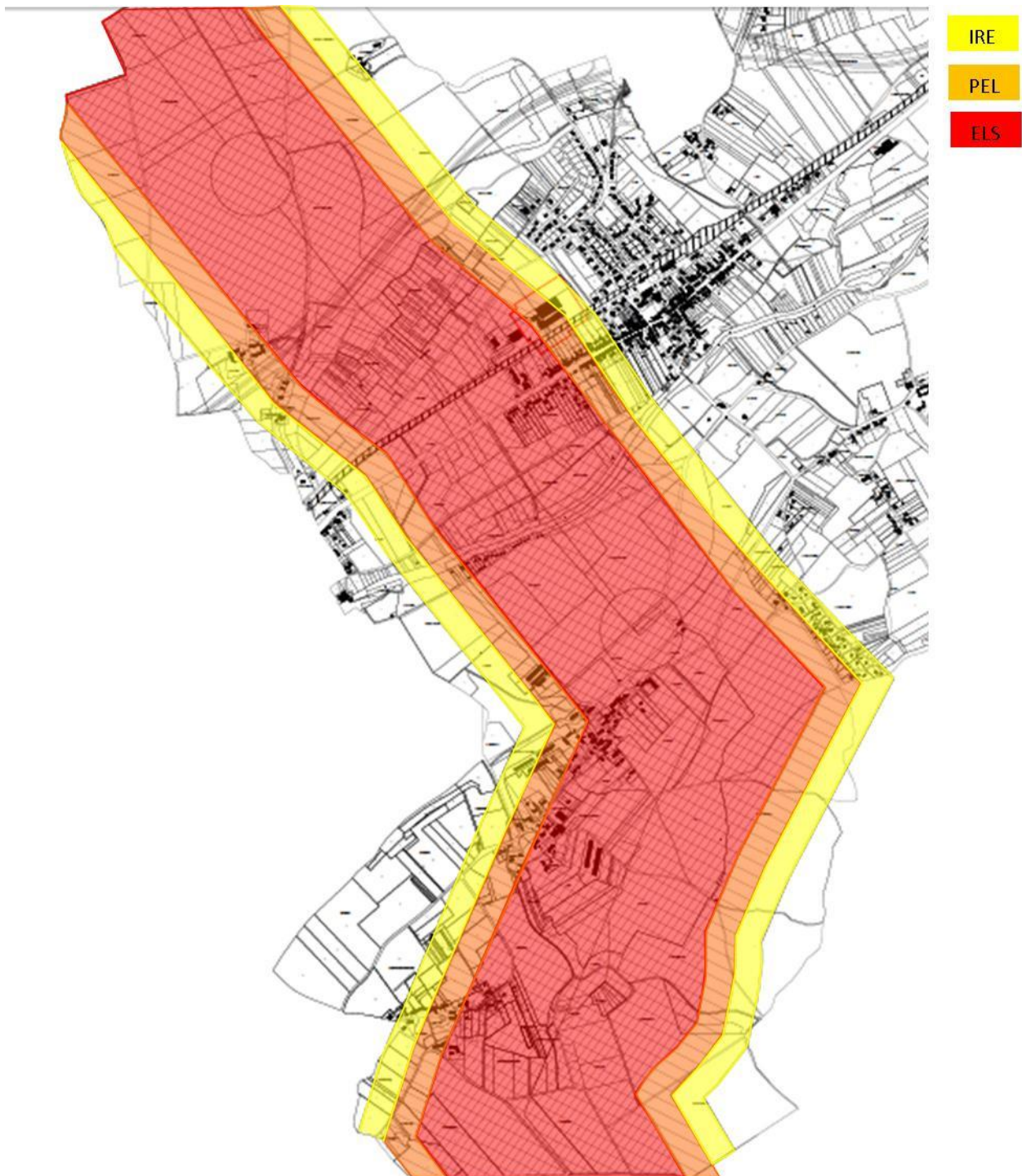
PRESENTATION DES RISQUES

STOCKAGE DE MATIERES DANGEREUSES (silo agricole)



PRESENTATION DES RISQUES

TRANSPORT DE MATIERE DANGEREUSE (GAZODUC)



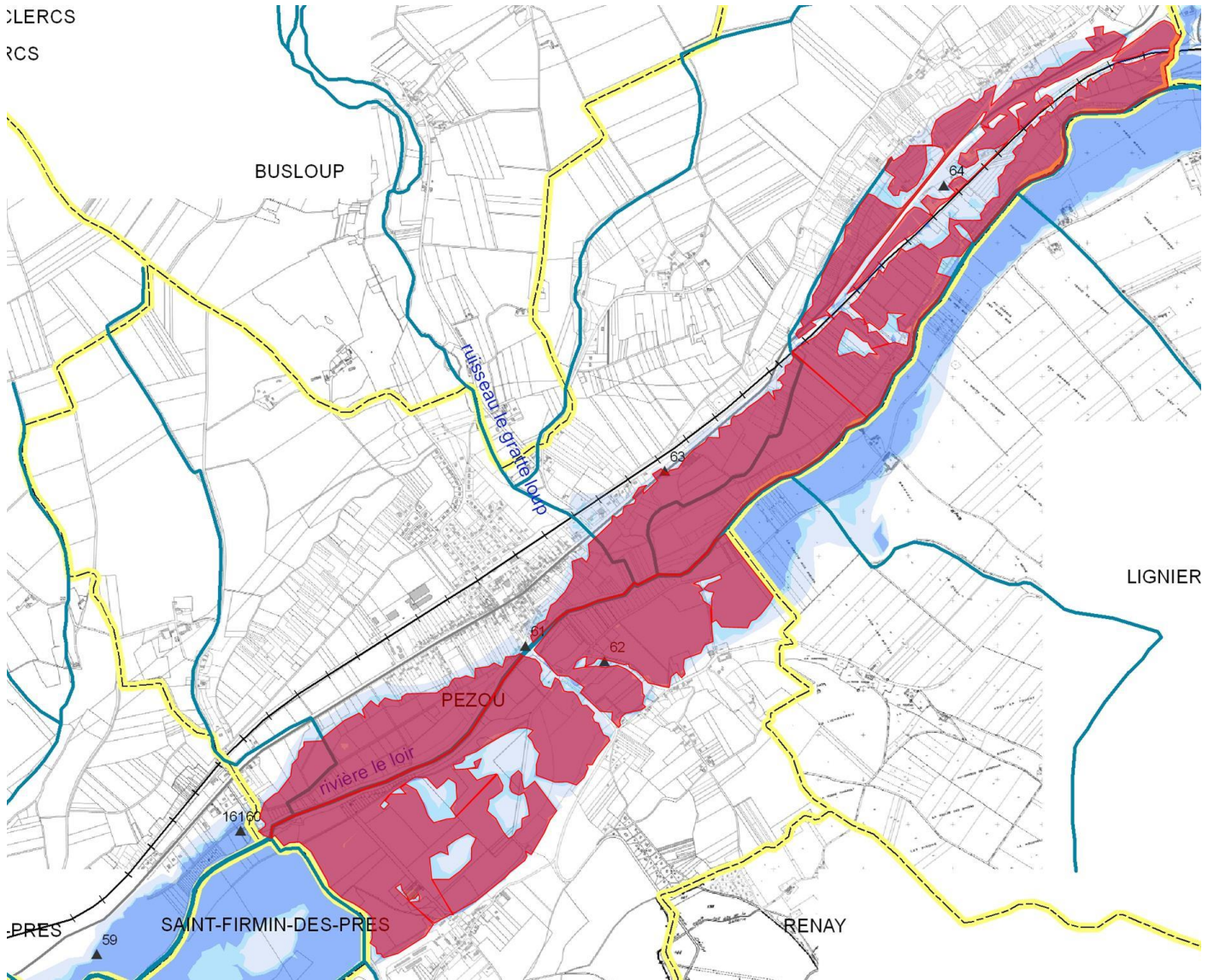
● Dangers significatifs pour la vie humaine = zone des effets irréversibles (IRE)

● Dangers graves pour la vie humaine = zone des premiers effets létaux (PEL)

● Dangers très graves pour la vie humaine = zone des effets létaux significatifs (ELS)

CARTE DES SECTEURS INONDABLES

ALEA FORT A TRES FORT / CRUE DECENNALE



ADRESSES PAR SECTEUR INONDATIONS

ALEA FORT A TRES FORT / CRUE DECENNALE

1	LES GROUAIS	FONTAINE	AMONT RD1
2	LES GROUAIS	FONTAINE	AMONT RD1
3	LES GROUAIS	FONTAINE	AMONT RD1
4	LES GROUAIS	FONTAINE	AMONT RD1
5	LES GROUAIS	FONTAINE	AMONT RD1
6	LES GROUAIS	FONTAINE	AMONT RD1
	LES GROUAIS	FONTAINE	AMONT RD1

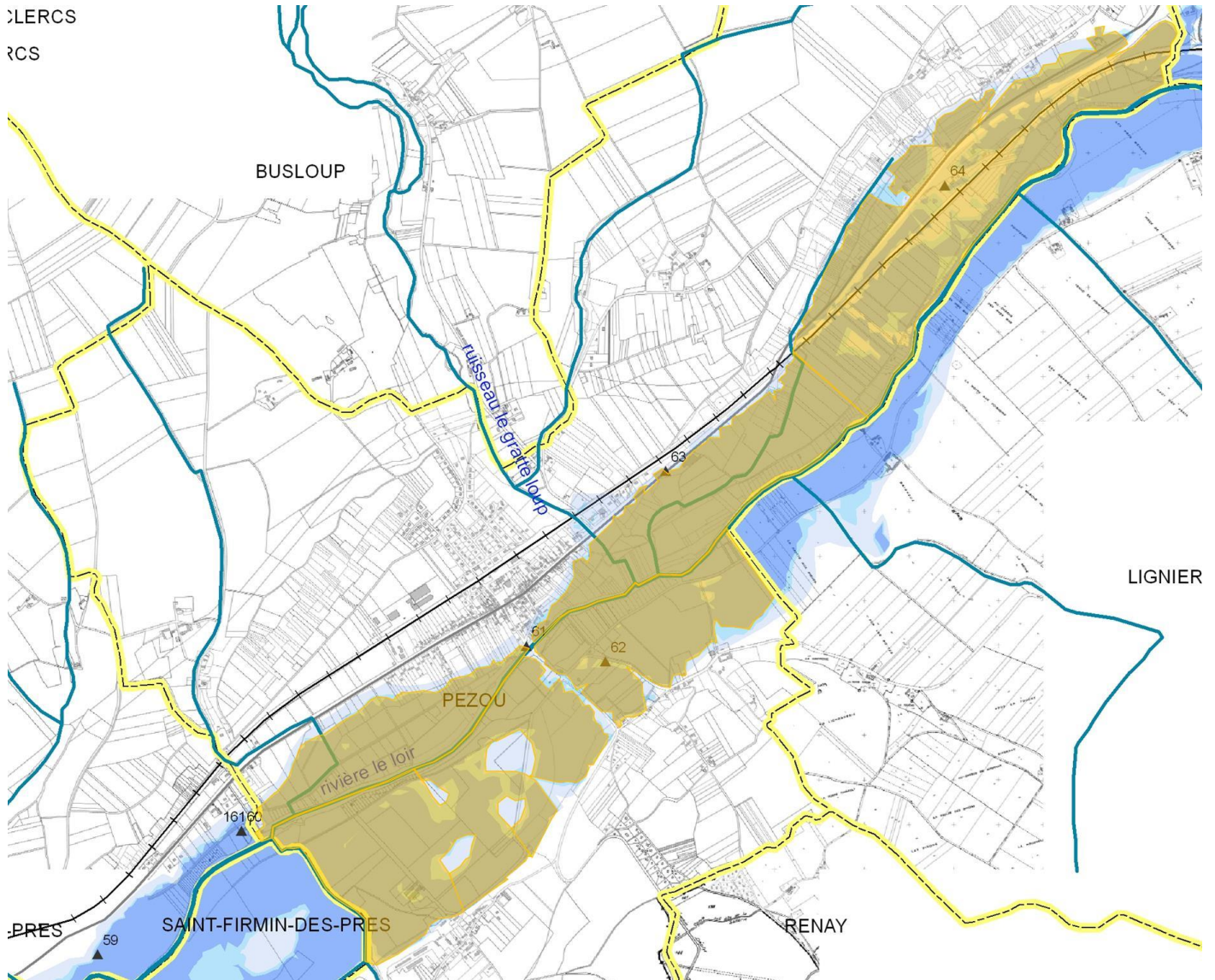
16	RUE DE LA SECRETAINDERIE	BOURG	AMONT RD2
----	--------------------------	-------	-----------

	LA GRENOUILLE	LA GRENOUILLE	AMONT RG
--	---------------	---------------	----------

7	RUE DU MOULIN	FORTUNAS	AVAL RD
7 Bis	RUE DU MOULIN	FORTUNAS	AVAL RD
7 Ter	RUE DU MOULIN	FORTUNAS	AVAL RD
9	RUE DU MOULIN	FORTUNAS	AVAL RD
11	RUE DU MOULIN	FORTUNAS	AVAL RD

CARTE DES SECTEURS INONDABLES

ALEA MOYEN / CRUE TRENTENNALE



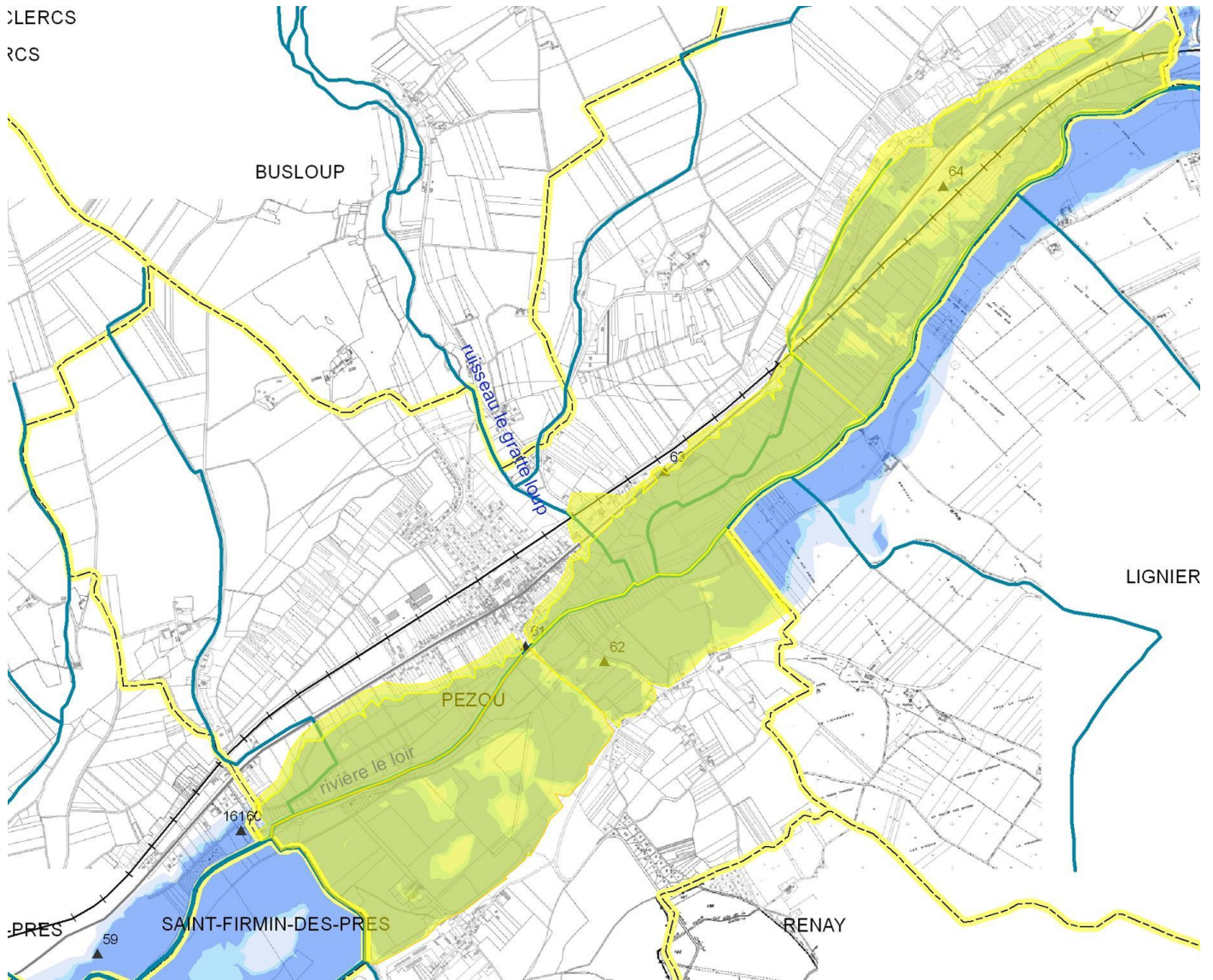
ADRESSES PAR SECTEUR INONDATIONS

ALEA MOYEN / CRUE TRENTENNALE

1	CHEMIN DES SOURCES	FONTAINE	AMONT RD1
2	CHEMIN DES SOURCES	FONTAINE	AMONT RD1
3	CHEMIN DES SOURCES	FONTAINE	AMONT RD1
4	CHEMIN DES SOURCES	FONTAINE	AMONT RD1
8	CHEMIN DES SOURCES	FONTAINE	AMONT RD1
12	CHEMIN DES SOURCES	FONTAINE	AMONT RD1
18	CHEMIN DES SOURCES	FONTAINE	AMONT RD1
20	CHEMIN DES SOURCES	FONTAINE	AMONT RD1
33	CHEMIN DES SOURCES	FONTAINE	AMONT RD1
7	RUE DE CHATEAUDUN	FONTAINE	AMONT RD1
11	RUE DE CHATEAUDUN	FONTAINE	AMONT RD1
13	RUE DE CHATEAUDUN	FONTAINE	AMONT RD1
13	RUE DE CHATEAUDUN	FONTAINE	AMONT RD1
15	RUE DE CHATEAUDUN	FONTAINE	AMONT RD1
17	RUE DE CHATEAUDUN	FONTAINE	AMONT RD1
19	RUE DE CHATEAUDUN	FONTAINE	AMONT RD1
18	RUE DE LA SECRETAINDERIE	BOURG	AMONT RD2
2	LA CROIX	LA CROIX	AMONT RG
4	LA CROIX	LA CROIX	AMONT RG

CARTE INONDATIONS PAR SECTEUR

ALEA FAIBLE / CRUE CENTENNALE



ADRESSES PAR SECTEUR INONDATIONS

ALEA FAIBLE / CRUE CENTENNALE

41	CHEMIN DES SOURCES	FONTAINE	AMONT RD1
	LE MOULIN DE FONTAINE	FONTAINE	AMONT RD1
2	MONPLAISIR	FONTAINE	AMONT RD1
3	MONPLAISIR	FONTAINE	AMONT RD1
22	RUE DE CHATEAUDUN	FONTAINE	AMONT RD1
24	RUE DE CHATEAUDUN	FONTAINE	AMONT RD1
26	RUE DE CHATEAUDUN	FONTAINE	AMONT RD1

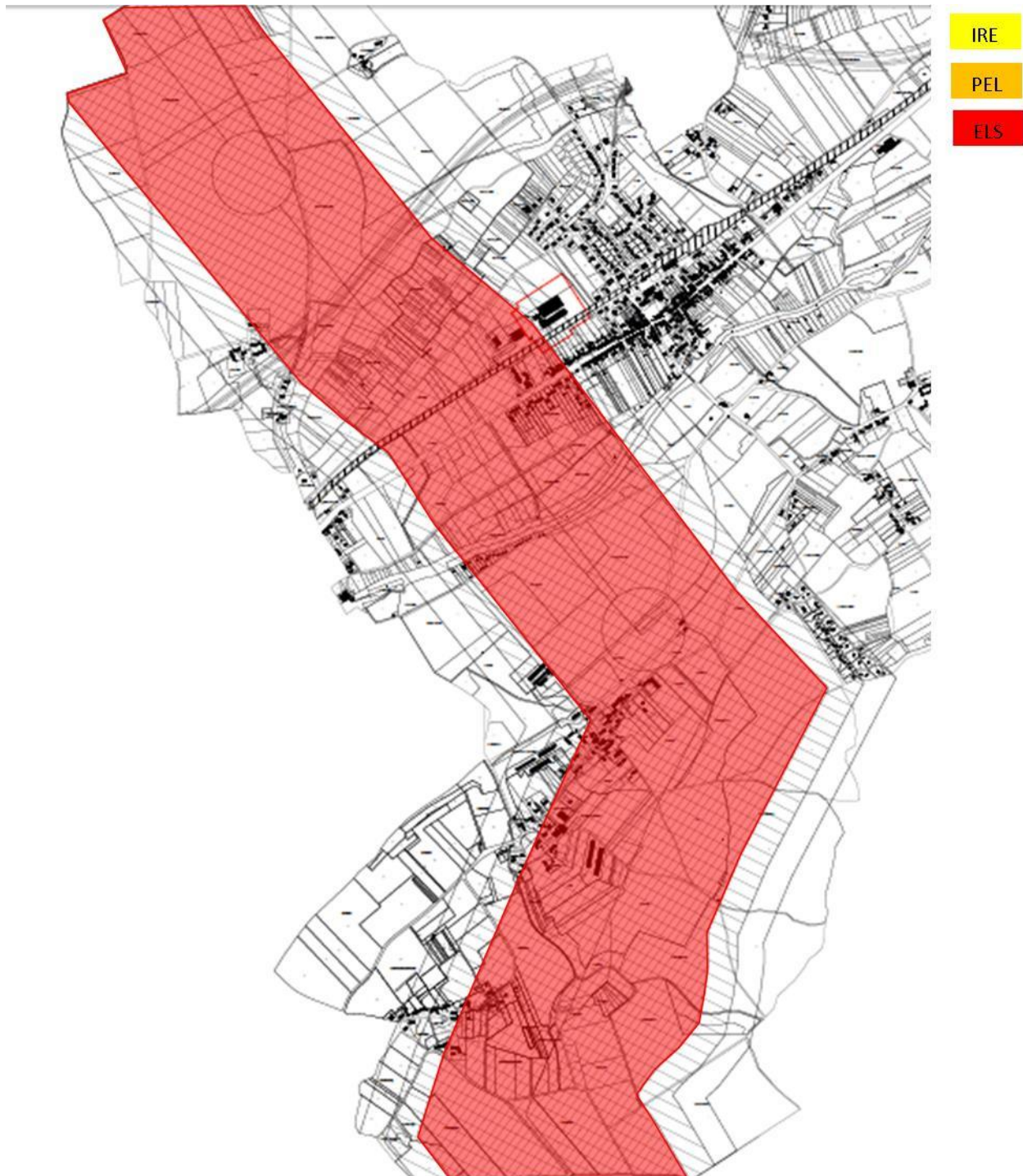
1	CHEMIN DES GUES	BOURG	AMONT RD2
10	RUE DE LA SECRETAINERIE	BOURG	AMONT RD2
11	RUE DE LA SECRETAINERIE	BOURG	AMONT RD2
12	RUE DE LA SECRETAINERIE	BOURG	AMONT RD2
12 Bis	RUE DE LA SECRETAINERIE	BOURG	AMONT RD2
13	RUE DE LA SECRETAINERIE	BOURG	AMONT RD2
15	RUE DE LA SECRETAINERIE	BOURG	AMONT RD2
17	RUE DE LA SECRETAINERIE	BOURG	AMONT RD2
4	RUE DE L'ABREUVOIR	BOURG	AMONT RD2
54	RUE DE PARIS	BOURG	AMONT RD2
54	RUE DE PARIS - FOND	BOURG	AMONT RD2
54	RUE DE PARIS - 1ER ETAGE	BOURG	AMONT RD2
56	RUE DE PARIS	BOURG	AMONT RD2
56 bis	RUE DE PARIS	BOURG	AMONT RD2
57	RUE DE PARIS	BOURG	AMONT RD2
58	RUE DE PARIS	BOURG	AMONT RD2
60	RUE DE PARIS	BOURG	AMONT RD2
1	ROUTE DE BUSLOUP	LE RUET	AMONT RD2
3	ROUTE DE BUSLOUP	LE RUET	AMONT RD2
7	ROUTE DE BUSLOUP	LE RUET	AMONT RD2
9	ROUTE DE BUSLOUP	LE RUET	AMONT RD2

6	RUE DES PRES	BOURG	AVAL RD
9	RUE DU PONT	BOURG	AVAL RD
13	RUE DU PONT	BOURG	AVAL RD
5	RUE DU MOULIN	FORTUNAS	AVAL RD
5 bis	RUE DU MOULIN	FORTUNAS	AVAL RD

1	CHEMIN DU CHATEAU	CHICHERAY	AVAL RG
2	CHEMIN DU CHATEAU	CHICHERAY	AVAL RG

CARTE GAZODUC PAR SECTEUR

ALEA FORT ELS



● Dangers très graves pour la vie humaine = zone des effets létaux significatifs (ELS)

ADRESSES PAR SECTEUR GAZODUC

ALEA FORT ELS

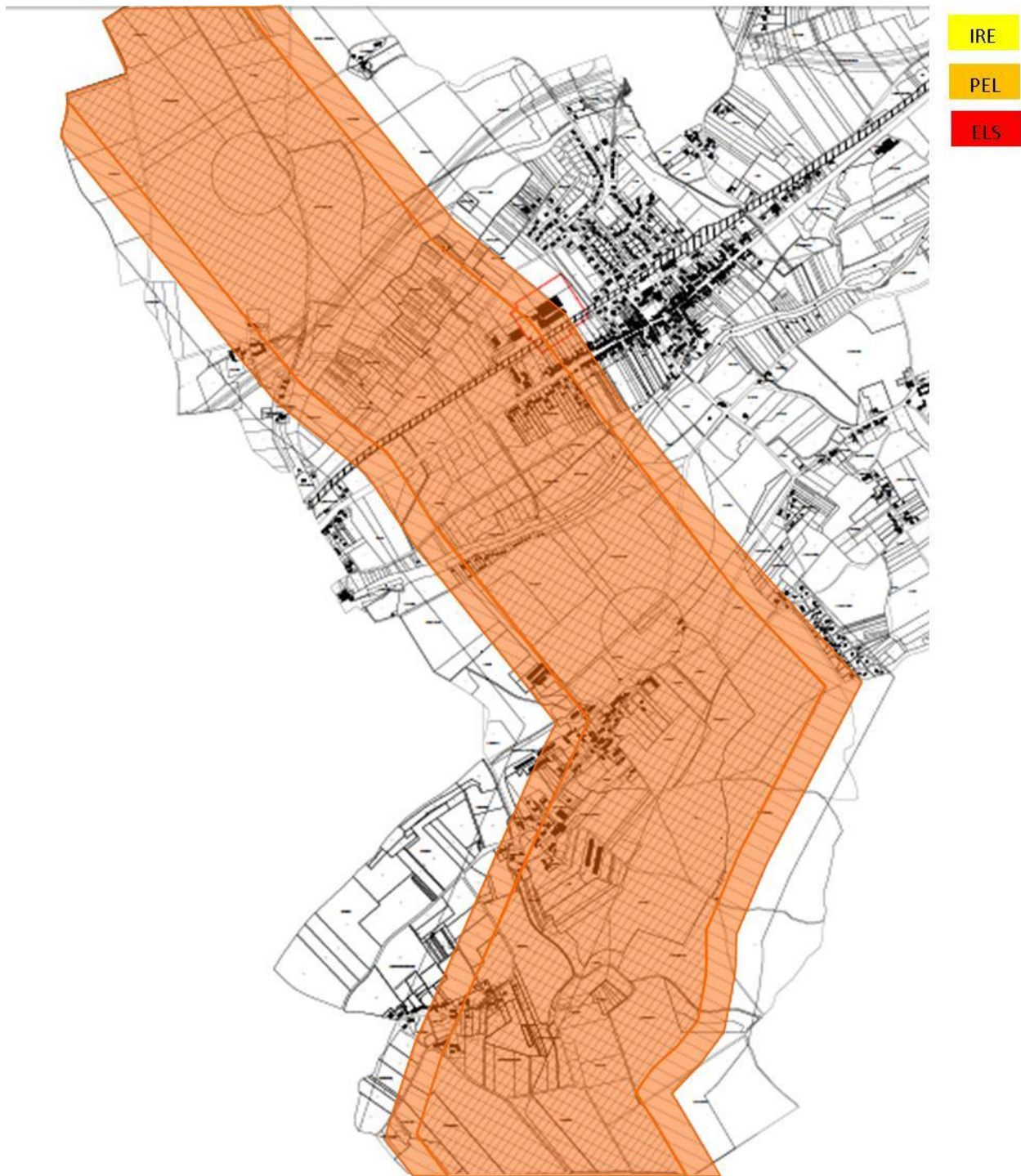
1	RUE DE LA VARENNE	BOURG	ELS
1	RUE DE LA VARENNE	BOURG	ELS
1	RUE DE LA VARENNE	BOURG	ELS
1	RUE DE LA VARENNE	BOURG	ELS
1	RUE DE LA VARENNE	BOURG	ELS
1	RUE DE LA VARENNE	BOURG	ELS
1	RUE DE LA VARENNE	BOURG	ELS
1	RUE DE LA VARENNE	BOURG	ELS
5	RUE DE LA VARENNE	BOURG	ELS
PN 119	RUE DE LA VARENNE	BOURG	ELS
42	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
44	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
46	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
48	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
50	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
52	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
54	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
55	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
56	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
57	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
58	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
59	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
60	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
61	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
62	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
63	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
64	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
66	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
67	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
68	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
70	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
72	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
74	RUE DE VENDOME	BOURG	ELS
1	RUE DES PRES	BOURG	ELS
4	RUE DES PRES	BOURG	ELS
6	RUE DES PRES	BOURG	ELS

1	CHEMIN DE LA HAIE BARDERIE	CHICHERAY	ELS
3	CHEMIN DE LA HAIE BARDERIE	CHICHERAY	ELS
4	CHEMIN DE LA HAIE BARDERIE	CHICHERAY	ELS
2	CHEMIN DES BOIS	CHICHERAY	ELS
4	CHEMIN DES BOIS	CHICHERAY	ELS
6	CHEMIN DES BOIS	CHICHERAY	ELS
6 Bis	CHEMIN DES BOIS	CHICHERAY	ELS
8	CHEMIN DES BOIS	CHICHERAY	ELS
10	CHEMIN DES BOIS	CHICHERAY	ELS
1	CHEMIN DU CHATEAU	CHICHERAY	ELS
6	IMPASSE DE LA HAIE BARDERIE	CHICHERAY	ELS
11	IMPASSE DE LA HAIE BARDERIE	CHICHERAY	ELS
1	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
2	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
3	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
4	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
6	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
8	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
9	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
10	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
10 Bis	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
11	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
12	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
13	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
14	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
15	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
16	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
18	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
19	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
20	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
21	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS
22	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	ELS

	IMPASSE DU GRAND CLOS	CHENE CARRE	ELS
5	RUE DE SAINT VRAIN	CHENE CARRE	ELS
1 Bis	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	ELS
1	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	ELS
2	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	ELS
3	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	ELS
4	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	ELS
5	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	ELS
7	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	ELS
9	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	ELS
11	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	ELS
18	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	ELS

CARTE GAZODUC PAR SECTEUR

ALEA MOYEN PEL



●Dangers graves pour la vie humaine = zone des premiers effets létaux (PEL)

ADRESSES PAR SECTEUR GAZODUC

ALEA MOYEN PEL

32	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
34	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
36	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
37	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
38	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
39	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
39	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
40	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
40 Bis	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
40 Ter	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
41	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
43	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
45	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
47	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
49	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
51	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
53	RUE DE VENDOME	BOURG	PEL
	RUE DE LA VARENNE	BOURG	PEL

1	RUE DE SAINT VRAIN	CHENE CARRE	PEL
6	RUE DE SAINT VRAIN	CHENE CARRE	PEL
	RUE DES CHAMPS	CHENE CARRE	PEL
6	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	PEL
8	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	PEL
10	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	PEL

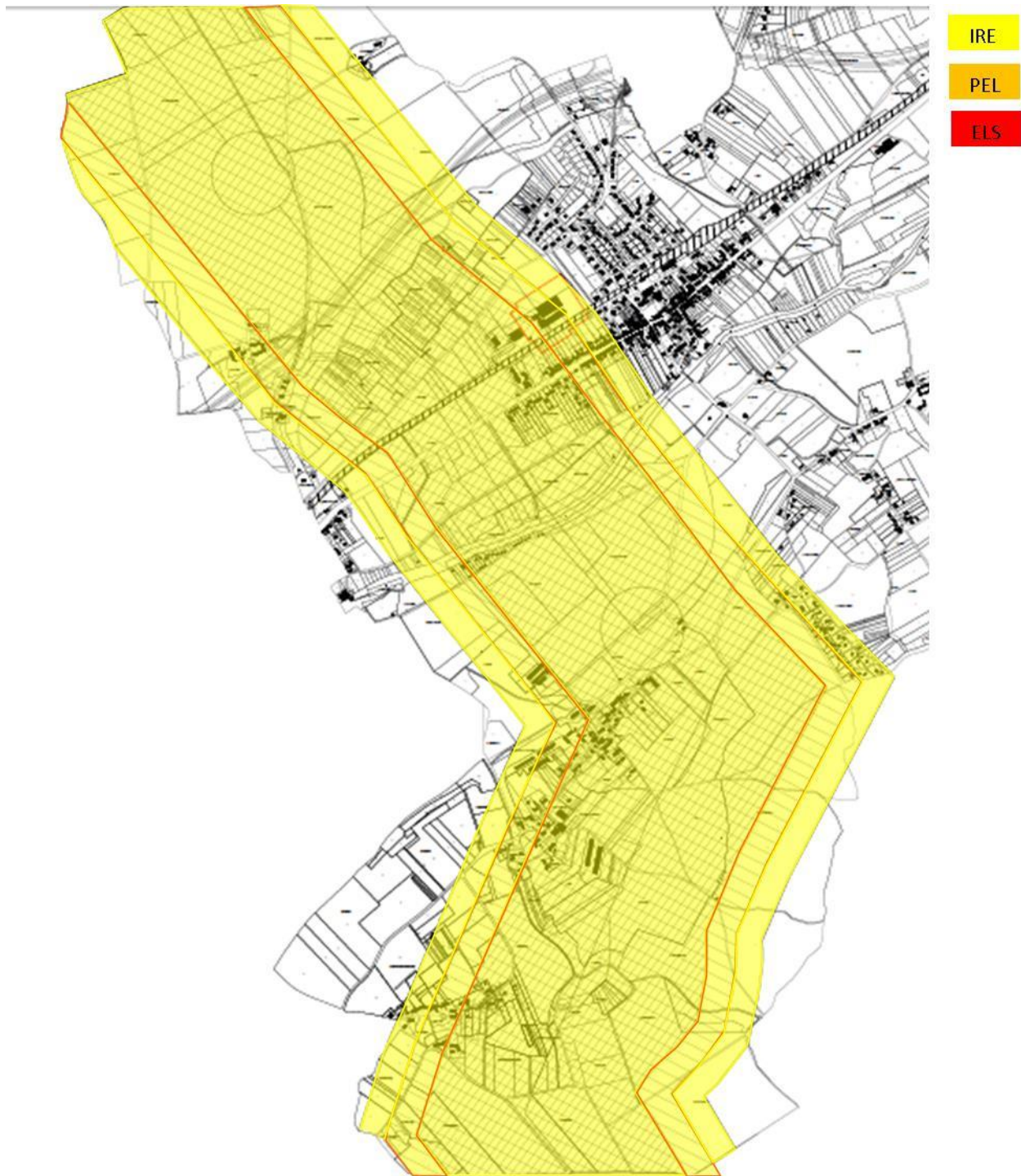
1	CHEMIN CREUX	CHICHERAY	PEL
2	CHEMIN CREUX	CHICHERAY	PEL
3	CHEMIN CREUX	CHICHERAY	PEL
8 Bis	CHEMIN DES BOIS	CHICHERAY	PEL
2	CHEMIN DU CHATEAU	CHICHERAY	PEL
24	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	PEL
25	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	PEL
26	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	PEL
27	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	PEL
28	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	PEL
29	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	PEL
30	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	PEL
32	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	PEL

1	BELLE ASSISE	FORTUNAS	PEL
2	BELLE ASSISE	FORTUNAS	PEL
3	BELLE ASSISE	FORTUNAS	PEL
5	LA VALLEE AUBERNAGE	FORTUNAS	PEL
7	LA VALLEE AUBERNAGE	FORTUNAS	PEL

5	ALLEE DES PINS	LA TAILLE DU PERRON	PEL
1	CHEMIN DE LA THIBAUDIERE	LA TAILLE DU PERRON	PEL
2	CHEMIN DE LA THIBAUDIERE	LA TAILLE DU PERRON	PEL

CARTE GAZODUC PAR SECTEUR

ALEA FAIBLE IRE



● Dangers significatifs pour la vie humaine = zone des effets irréversibles (IRE)

ADRESSES PAR SECTEUR GAZODUC

ALEA FAIBLE IRE

22	RUE DE VENDOME	BOURG	IRE
24	RUE DE VENDOME	BOURG	IRE
26	RUE DE VENDOME	BOURG	IRE
28	RUE DE VENDOME	BOURG	IRE
28	RUE DE VENDOME	BOURG	IRE
29	RUE DE VENDOME	BOURG	IRE
30	RUE DE VENDOME	BOURG	IRE
31	RUE DE VENDOME	BOURG	IRE

12	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	IRE
14	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	IRE
16	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	IRE
29	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	IRE
31	RUE DES QUATRE VENTS	CHENE CARRE	IRE

38	ROUTE DE LA VALLEE DU LOIR	CHICHERAY	IRE
----	----------------------------	-----------	-----

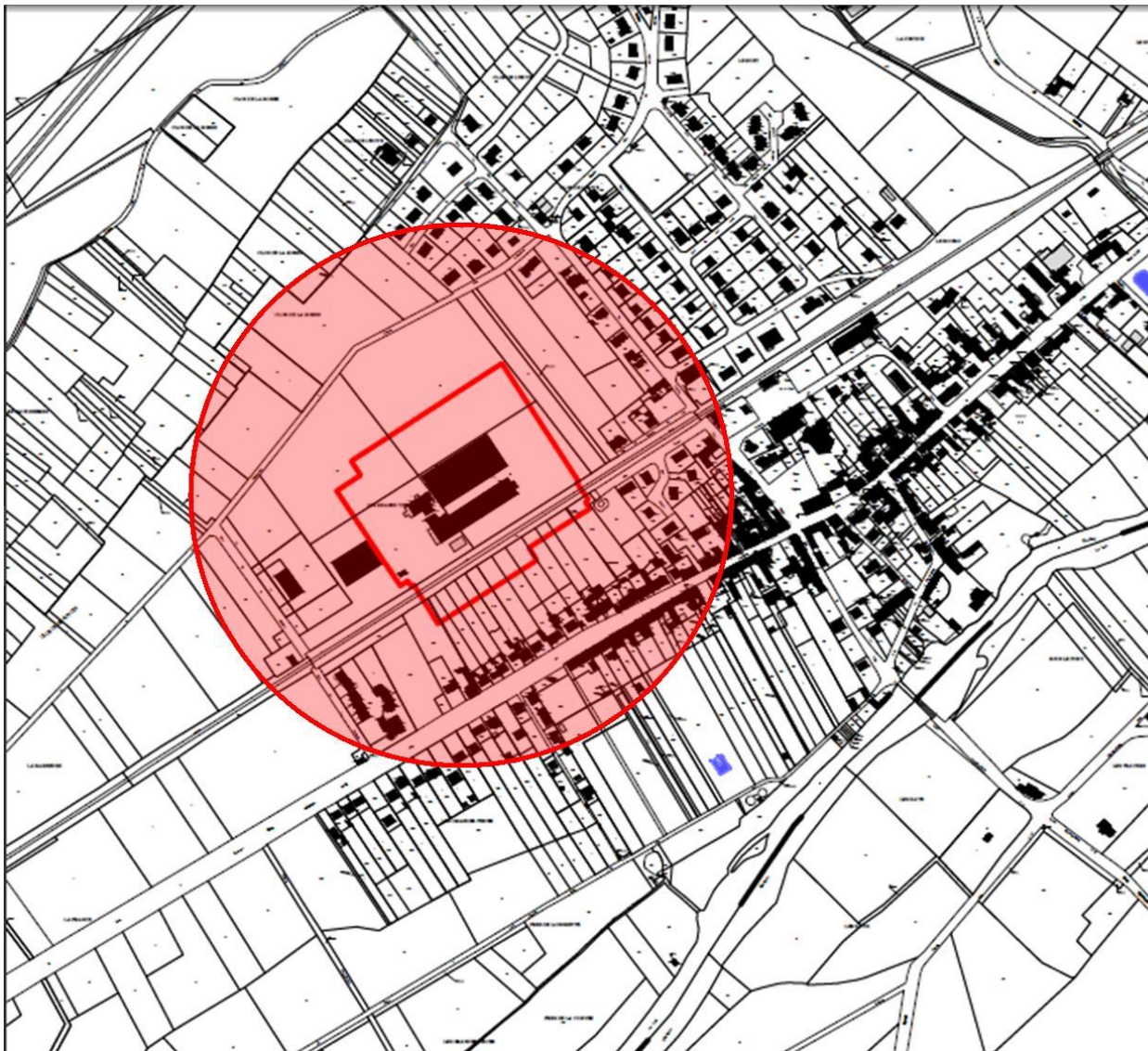
4	BELLE ASSISE	FORTUNAS	IRE
---	--------------	----------	-----

	LA SOUBARDIERE	LA SOUBARDIERE	IRE
--	----------------	----------------	-----

17	ALLEE DE LA BRUYERE	LA TAILLE DU PERRON	IRE
1	ALLEE DES BOULEAUX	LA TAILLE DU PERRON	IRE
2	ALLEE DES BOULEAUX	LA TAILLE DU PERRON	IRE
3	ALLEE DES BOULEAUX	LA TAILLE DU PERRON	IRE
4	ALLEE DES BOULEAUX	LA TAILLE DU PERRON	IRE
5	ALLEE DES BOULEAUX	LA TAILLE DU PERRON	IRE
	ALLEE DES CHALETS	LA TAILLE DU PERRON	IRE
1	ALLEE DES CHATAIGNIERS	LA TAILLE DU PERRON	IRE
2	ALLEE DES CHATAIGNIERS	LA TAILLE DU PERRON	IRE
3	ALLEE DES CHATAIGNIERS	LA TAILLE DU PERRON	IRE
4	ALLEE DES CHATAIGNIERS	LA TAILLE DU PERRON	IRE
5	ALLEE DES CHATAIGNIERS	LA TAILLE DU PERRON	IRE
1	ALLEE DES CHENES	LA TAILLE DU PERRON	IRE
2	ALLEE DES CHENES	LA TAILLE DU PERRON	IRE
3	ALLEE DES CHENES	LA TAILLE DU PERRON	IRE
4	ALLEE DES CHENES	LA TAILLE DU PERRON	IRE
5	ALLEE DES CHENES	LA TAILLE DU PERRON	IRE
1	ALLEE DES PINS	LA TAILLE DU PERRON	IRE
2	ALLEE DES PINS	LA TAILLE DU PERRON	IRE
3	ALLEE DES PINS	LA TAILLE DU PERRON	IRE
4	ALLEE DES PINS	LA TAILLE DU PERRON	IRE
6	ALLEE DES PINS	LA TAILLE DU PERRON	IRE
3	CHEMIN DE LA THIBAUDIERE	LA TAILLE DU PERRON	IRE
4	CHEMIN DE LA THIBAUDIERE	LA TAILLE DU PERRON	IRE
6	CHEMIN DE LA THIBAUDIERE	LA TAILLE DU PERRON	IRE

CARTE SILO PAR SECTEUR

ALEA FORT 300 M



400 m

300 m

ALERTE SILO PAR SECTEUR

ALEA FORT 300 M

13	RUE DE VENDOME	300 M
15	RUE DE VENDOME	300 M
16	RUE DE VENDOME	300 M
17	RUE DE VENDOME	300 M
18	RUE DE VENDOME	300 M
19	RUE DE VENDOME	300 M
20	RUE DE VENDOME	300 M
21 Bis	RUE DE VENDOME	300 M
22	RUE DE VENDOME	300 M
23	RUE DE VENDOME	300 M
24	RUE DE VENDOME	300 M
25	RUE DE VENDOME	300 M
26	RUE DE VENDOME	300 M
27	RUE DE VENDOME	300 M
28	RUE DE VENDOME	300 M
28	RUE DE VENDOME	300 M
29	RUE DE VENDOME	300 M
30	RUE DE VENDOME	300 M
31	RUE DE VENDOME	300 M
32	RUE DE VENDOME	300 M
33	RUE DE VENDOME	300 M
34	RUE DE VENDOME	300 M
35	RUE DE VENDOME	300 M
36	RUE DE VENDOME	300 M
37	RUE DE VENDOME	300 M
38	RUE DE VENDOME	300 M
39	RUE DE VENDOME	300 M
39	RUE DE VENDOME	300 M
40	RUE DE VENDOME	300 M
40 Bis	RUE DE VENDOME	300 M
40 Ter	RUE DE VENDOME	300 M
41	RUE DE VENDOME	300 M
42	RUE DE VENDOME	300 M
43	RUE DE VENDOME	300 M
44	RUE DE VENDOME	300 M
45	RUE DE VENDOME	300 M
46	RUE DE VENDOME	300 M
47	RUE DE VENDOME	300 M
48	RUE DE VENDOME	300 M
49	RUE DE VENDOME	300 M
50	RUE DE VENDOME	300 M
51	RUE DE VENDOME	300 M
52	RUE DE VENDOME	300 M
53	RUE DE VENDOME	300 M
54	RUE DE VENDOME	300 M
55	RUE DE VENDOME	300 M
57	RUE DE VENDOME	300 M
59	RUE DE VENDOME	300 M
61	RUE DE VENDOME	300 M
63	RUE DE VENDOME	300 M
67	RUE DE VENDOME	300 M

7	RUE DE LA ROSEE	300 M
8	RUE DE LA ROSEE	300 M
10	RUE DE LA ROSEE	300 M

1	RUE DE LA VARENNE	300 M
1	RUE DE LA VARENNE	300 M
1	RUE DE LA VARENNE	300 M
1	RUE DE LA VARENNE	300 M
1	RUE DE LA VARENNE	300 M
1	RUE DE LA VARENNE	300 M
1	RUE DE LA VARENNE	300 M
1	RUE DE LA VARENNE	300 M
5	RUE DE LA VARENNE	300 M
PN 119	RUE DE LA VARENNE	300 M

4	RUE DES PRES	300 M
---	--------------	-------

1	RUE DU CHEMIN DE FER	300 M
2	RUE DU CHEMIN DE FER	300 M

2	RUE DU GRATTELOUP	300 M
---	-------------------	-------

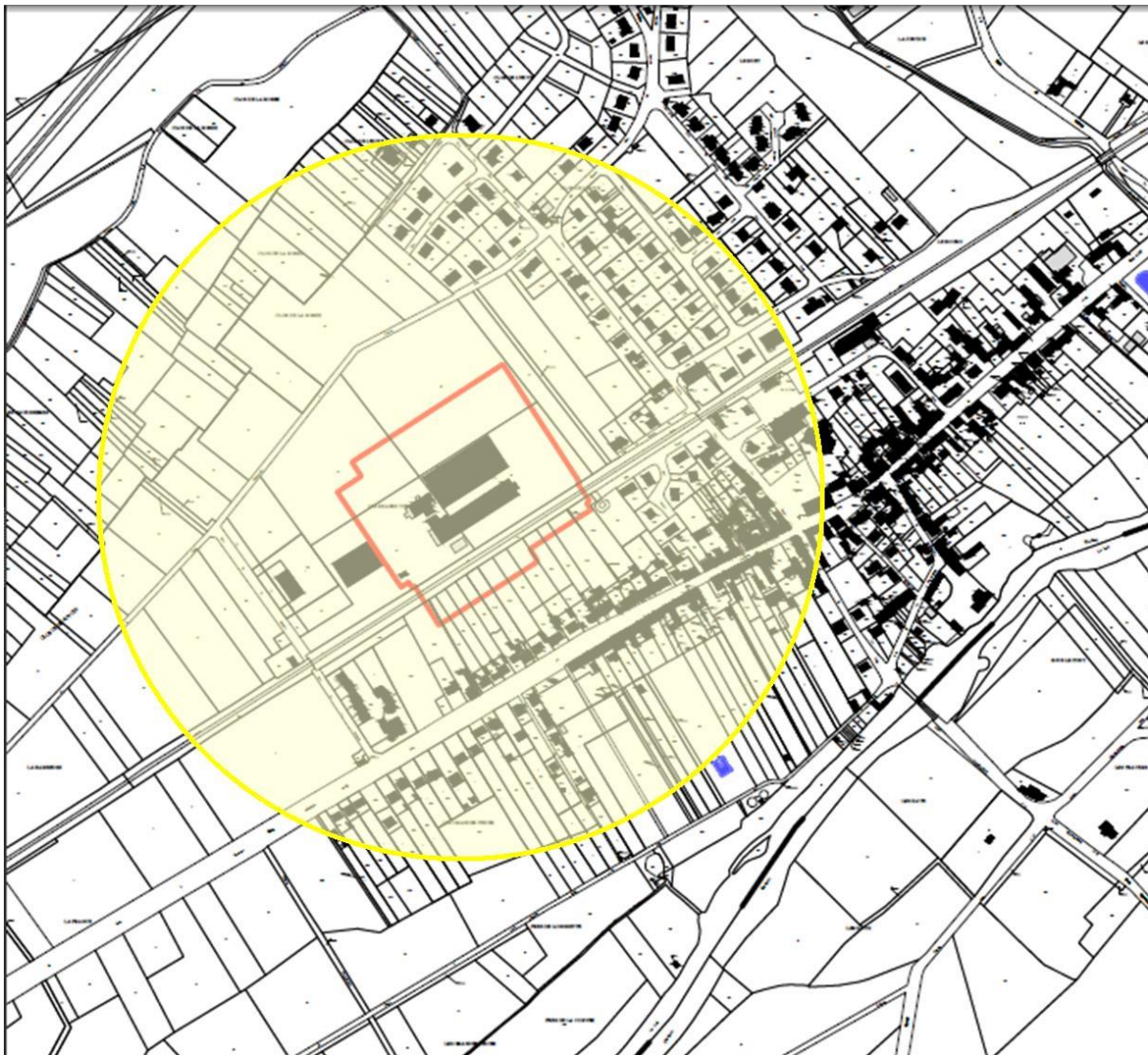
1	RUE NEUVE	300 M
2	RUE NEUVE	300 M
3	RUE NEUVE	300 M
4	RUE NEUVE	300 M
5	RUE NEUVE	300 M
6	RUE NEUVE	300 M
7	RUE NEUVE	300 M

1	RUE SAINT MARC	300 M
2	RUE SAINT MARC	300 M
3	RUE SAINT MARC	300 M
5	RUE SAINT MARC	300 M
7	RUE SAINT MARC	300 M

5	RUE DU PERCHE	300 M
7	RUE DU PERCHE	300 M
8	RUE DU PERCHE	300 M
10	RUE DU PERCHE	300 M
11	RUE DU PERCHE	300 M
12	RUE DU PERCHE	300 M
13	RUE DU PERCHE	300 M
14	RUE DU PERCHE	300 M
15	RUE DU PERCHE	300 M
16	RUE DU PERCHE	300 M
17	RUE DU PERCHE	300 M
18	RUE DU PERCHE	300 M
19	RUE DU PERCHE	300 M
20	RUE DU PERCHE	300 M

CARTE SILO PAR SECTEUR

ALEA MOYEN 400 M



400 m

300 m

ALERTE SILO PAR SECTEUR

ALEA MOYEN 400 M

1	RUE DE VENDOME	400 M
2	RUE DE VENDOME	400 M
3	RUE DE VENDOME	400 M
4	RUE DE VENDOME	400 M
5	RUE DE VENDOME	400 M
6	RUE DE VENDOME	400 M
6 Bis	RUE DE VENDOME	400 M
7	RUE DE VENDOME	400 M
7 Bis	RUE DE VENDOME	400 M
8	RUE DE VENDOME	400 M
9	RUE DE VENDOME	400 M
9 Bis	RUE DE VENDOME	400 M
9 Ter	RUE DE VENDOME	400 M
10	RUE DE VENDOME	400 M
11	RUE DE VENDOME	400 M
12	RUE DE VENDOME	400 M
14	RUE DE VENDOME	400 M
56	RUE DE VENDOME	400 M
58	RUE DE VENDOME	400 M
60	RUE DE VENDOME	400 M
62	RUE DE VENDOME	400 M
64	RUE DE VENDOME	400 M
66	RUE DE VENDOME	400 M
68	RUE DE VENDOME	400 M
70	RUE DE VENDOME	400 M
72	RUE DE VENDOME	400 M
74	RUE DE VENDOME	400 M

2	RUE DU COL NOIR	400 M
4	RUE DU COL NOIR	400 M

1	RUE DES PRES	400 M
6	RUE DES PRES	400 M

3	RUE DU PONT	400 M
5	RUE DU PONT	400 M
7	RUE DU PONT	400 M

1	RUE DU GRATTELOUP	400 M
1 Bis	RUE DU GRATTELOUP	400 M
3	RUE DU GRATTELOUP	400 M

3	RUE DU CLOS DE L'HUYE	400 M
4	RUE DU CLOS DE L'HUYE	400 M
5	RUE DU CLOS DE L'HUYE	400 M
6	RUE DU CLOS DE L'HUYE	400 M
7	RUE DU CLOS DE L'HUYE	400 M
8	RUE DU CLOS DE L'HUYE	400 M
9	RUE DU CLOS DE L'HUYE	400 M
11	RUE DU CLOS DE L'HUYE	400 M
13	RUE DU CLOS DE L'HUYE	400 M
15	RUE DU CLOS DE L'HUYE	400 M

1	RUE DU PERCHE	400 M
2	RUE DU PERCHE	400 M
2 Bis	RUE DU PERCHE	400 M
3	RUE DU PERCHE	400 M
4	RUE DU PERCHE	400 M
6	RUE DU PERCHE	400 M
22	RUE DU PERCHE	400 M
23	RUE DU PERCHE	400 M
25	RUE DU PERCHE	400 M
27	RUE DU PERCHE	400 M

1	RUE DU TERTRE	400 M
2	RUE DU TERTRE	400 M
3	RUE DU TERTRE	400 M
4	RUE DU TERTRE	400 M
5	RUE DU TERTRE	400 M
6	RUE DU TERTRE	400 M
7	RUE DU TERTRE	400 M
8	RUE DU TERTRE	400 M
10	RUE DU TERTRE	400 M
12	RUE DU TERTRE	400 M
14	RUE DU TERTRE	400 M

ORGANISATION DE LA REPONSE COMMUNALE

01

ÉVÉNEMENT



02

INFORMATION
d'un événement
émanant



DES SYSTÈMES
DE VIGILANCE



DES AUTORITÉS



DES SERVICES OU D'UN TÉMOIN

03

ÉVALUATION
de la situation



MAIRE OU ÉLU D'ASTREINTE

LA SITUATION PEUT-ELLE
ENTRAÎNER DES RISQUES
POUR LA POPULATION ?

04

ACTIVATION
du PCS



NON

FIN



OUI

ACTIVATION DU PCS

ALERTE



de la population

de l'équipe communale
et des personnes
ressources



POSTE DE COMMANDEMENT

Salle du Conseil

Mairie de Pezou

1, rue du Perche

41100 PEZOU

TEL : 02 54 23 40 69

Fax : 02 54 23 62 40

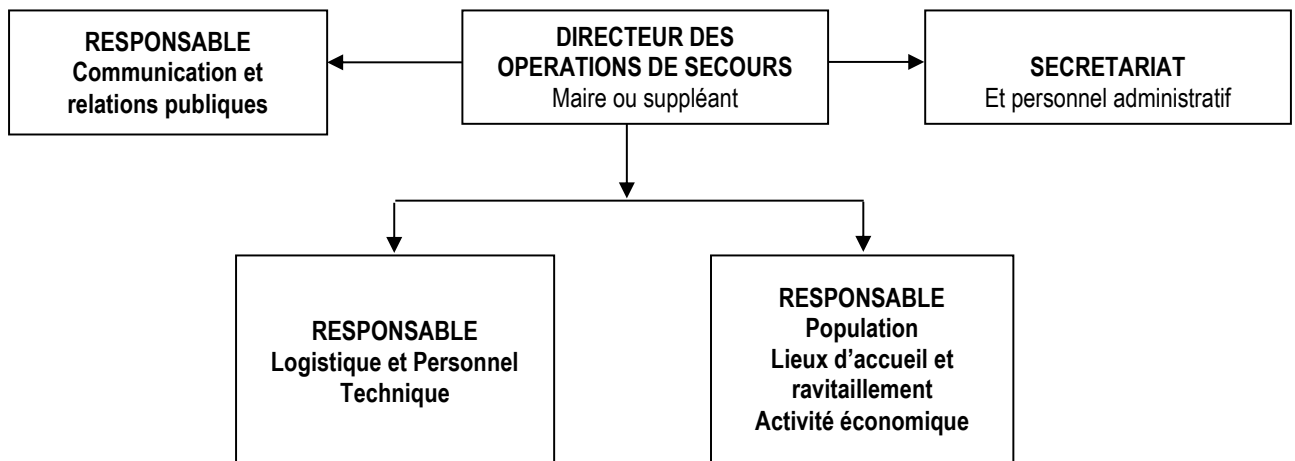
e-mail : commune.pezou@wanadoo.fr

site : www.pezou.fr

Salle accessible aux personnes à mobilité réduite, au rez-de-chaussée

Matériel à disposition : tables-chaises-téléphone- accès réseau informatique- accès internet

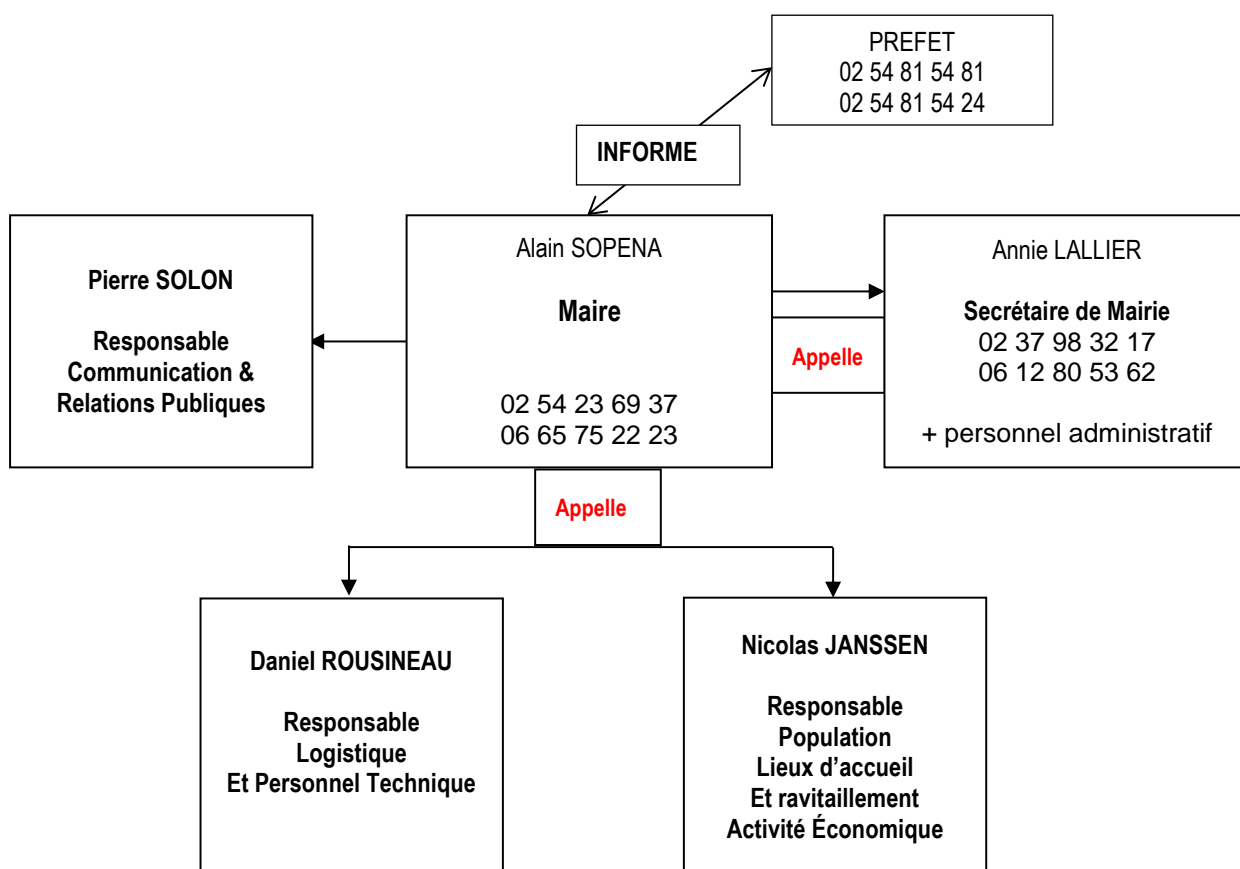
Composition de la Cellule de Crise Municipale



SCHEMA D'ALERTE DES ELUS

Personnes chargées de la réception de l'alerte par la préfecture

- Alain SOPENA (Maire)	☎ : 02 54 23 69 37	☎ : 06 65 75 22 23
- Daniel ROUSSINEAU (1 ^{er} adjoint)	☎ : 02 54 23 42 55	☎ : 06 62 39 40 90
- Michelle DAGUET (2 ^{ème} adjoint)	☎ :	☎ : 06 99 29 79 20
- Nicolas JANSSEN (3 ^{ème} adjoint)	☎ : 02 54 23 67 22	☎ : 06 85 82 65 68
- Pierre SOLON (4 ^{ème} adjoint)	☎ : 02 54 72 50 10	☎ : 06 40 07 61 35
- MAIRIE	☎ : 02 54 23 40 69	☎ : 06 60 04 40 73
- Annie LALLIER (secrétaire de Mairie)	☎ : 02 37 98 32 17	☎ : 06 12 80 53 62



Michelle peut être réquisitionnée par sa mairie en tant que secrétaire de mairie
Olivier peut être réquisitionné par les pompiers

ANNUAIRE DE CRISE

Attention à ne pas divulguer ces numéros dans la version au public

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS A CONTACTER

IDENTIFICATION	TELEPHONE	FAX	CONTACT
ARS PLATE FORME URGENCE	02 38 77 32 10	02 34 00 02 58	
CONSEIL DEPARTEMENTAL	02 54 58 41 41		
CD41 ASTREINTE Division Routes Nord	06 85 64 00 93		M. DRZEMALA 02 54 67 19 40 M. MARTINEAU 06 71 47 76 49
DDT SPRICER	02 54 55 73 64	02 54 55 75 43	M. VOVARD
DIR URGENCES RN 10 ASTREINTE	02 37 64 88 00		
DREAL	02 36 17 41 41		
ERDF DEPANNAGE	08 11 01 02 12		N° CONFIDENTIEL MAIRIE 02 54 74 90 91 M. GENTILHOMME 02 54 74 91 17
GENDARMERIE BRIGADE PEZOU	02 54 23 16 30		Major VALENCHON Adjudant-chef BEYRIS
GRDF DEPANNAGE	0 800 473 333		MME LOOSVELDT 02 54 74 90 14
GRT GAZ CANALISATION	0 800 24 61 02		CENTRE DE SURVEILLANCE REGIONALE
INEO CENTRE	02 54 73 92 13		Monsieur Nicolas BRUNAUD
LYONNAISE DES EAUX AGENCE VENDOME	02 54 23 30 80		Céline CHASSAT 02 54 23 30 62 RESPONSABLE RESEAU M. PERUS 02 54 23 30 72 / 06 87 76 71 75
ORANGE URGENCE ELUS	0800 083 083		Monsieur NICOLAS 02 47 80 71 17 / 06 31 50 84 06
POMPIERS	18		
PREFECTURE	02 54 81 54 81	02 54 78 14 69	Sécurité civile / cabinet du préfet
SAMU	15		
VAL DEM	02 54 89 41 17		

PERSONNEL ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
LALLIER	Annie	02 54 23 17 47	02 37 98 32 17	06 12 80 53 62	Secrétaire
DEBERTONNE	CLAUDE	02 54 23 17 49	02 54 23 60 95	06 24 52 26 92	Agent de bureau
LANGLAIS	GAELLE	02 54 23 40 69	02 54 23 46 41	06 18 09 72 53	Agent d'accueil

PERSONNEL TECHNIQUE DE LA COMMUNE

NOM	Prénom	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
DELAUNAY	Olivier	02 54 23 46 70	06 60 06 40 72	Responsable technique
AUBERT	Thierry	///	06 60 63 40 69	Agent technique
ROUSSEAU	Michel	02 54 23 64 81	06 60 34 40 70	Agent technique
MAILLET	Catherine	///	06 72 07 47 46	Agent d'entretien

LIEUX PUBLICS DE PEZOU

Etablissement public	Identité du responsable du lieu	Téléphone			Observations
		Professionnel	Domicile	Portable	
Presbytère 2 rue de Paris	Nicolas JANSSEN	///	02 54 23 67 22	06 85 82 65 68	
Église Place de l'église	Paroisse de ND des Rottes				
École LA LOIRELLE 34/36 rue de Paris	Président du SIVOS Alain SOPENA	02 54 23 40 69		06 65 75 22 23	Accueil d'environ 200 enfants + le personnel enseignant + le personnel du SIVOS
	Directrice Mme BARDEAU	02 54 23 66 24	02 54 23 25 94	06 76 03 74 35	
Mairie 1 rue du Perche	Daniel ROUSSINEAU	02 54 23 40 69	02 54 23 42 55	06 62 39 40 90	administration
Salle Paul Martinet Place de l'église	Daniel ROUSSINEAU	02 54 23 43 14	02 54 23 42 55	06 62 39 40 90	ERP catégorie 5
Maison Genty 35 rue de Paris	Isabelle BRUCHACSEK		02 54 23 64 42	06 87 41 15 88	bibliothèque
Le Clos des Îlots Route de Renay	Daniel ROUSSINEAU	02 54 23 43 14	02 54 23 42 55	06 62 39 40 90	ERP plein air
Complexe sportif Route de Renay	disponibilité prévue début 2017				

FICHE ACTION

MAIRE – DIRECTEUR DES SECOURS

Alain SOPENA

Le Maire est le directeur des opérations de secours sur le territoire de sa commune jusqu'au déclenchement d'un plan de secours départemental par le Préfet.

En cas d'alerte (météo, inondations...) transmise par la Préfecture, le maire doit répercuter l'information ou l'alerte auprès des administrés.

En cas de crise, dès le début des opérations, le Maire ou son Adjoint doit, en liaison avec le responsable local de la gendarmerie ou de la police, et avec l'officier des sapeurs-pompiers :

- 1 - Prévoir le guidage des secours vers les lieux de la catastrophe ; aider à la régulation de la circulation, empêcher qu'un sur-accident ne se produise.
- 2 - Indiquer le lieu de la catastrophe aux gendarmes ou aux policiers et mettre à la disposition des secours des salles dans la mairie pouvant servir de poste de commandement.
- 3 - Mettre en œuvre le plan de rappel des responsables communaux et activer la cellule de crise municipale.
- 4 - Dans le cas où il y aurait de nombreuses victimes décédées, en relation avec le préfet, déterminer l'emplacement d'une chapelle ardente selon le risque et la faire équiper.
- 5 - Organiser l'évacuation, le rassemblement, l'accueil, l'hébergement et le soutien socio-psychologique des victimes ou sinistrés à l'aide **des fiches en annexes** et des services de la Préfecture.
- 6 - Mettre à disposition des secouristes un local de repos **(au presbytère)**, prévoir leur ravitaillement
- 7 - Prendre les arrêtés de réquisition afin d'assurer le respect ou le retour du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publiques. **(Arrêtés de réquisition, de circulation, etc en annexe)**
- 8 - Se tenir informé et rendre compte à la Préfecture
- 9 - Activer le numéro de téléphone dédié à l'information de la population **(portable ou 09 de la livebox** de la mairie)

FICHE ACTION SECRETARIAT

Secrétaire de Mairie : Annie LALLIER

Identité des suppléants : Claude DEBERTONNE
Gaëlle LANGLAIS

Au début de la crise

- Est informé de l'alerte
- Se rend au lieu déterminé pour accueillir la Cellule de Crise Municipale
- Organise l'installation de la CCM avec le Maire
- Ouvre le calendrier des événements, informatisé ou manuscrit (pièce essentielle notamment en cas de contentieux).

Pendant la crise

- Assure l'accueil téléphonique de la CCM
- Assure la logistique de la CCM (approvisionnement en matériel, papier,...)
- Assure la frappe et la transmission des documents émanant de la CCM (réception et transmission des télécopies,...)
- Appuie les différents responsables de la CCM en tant que de besoin
- Tient à jour le calendrier des événements de la CCM

Fin de la crise

- Assure le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise
- Participe avec le Maire à la préparation de la réunion de « débriefing ».

FICHE ACTION

RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

Identité du titulaire : Pierre SOLON

Identité du suppléant :

Au début de la crise

- Est informé de l'alerte
- Se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM
- Active le numéro de téléphone dédié à l'information de la population (**portable ou 09 de la livebox** de la mairie)

Pendant la crise

- Réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par les médias, et en informe le Maire
- Assure la liaison avec les chargés de communication des autorités
- Assure le lien avec le centre de presse de proximité en liaison avec le Maire
- S'assure de l'information de l'ensemble de la population (personnes isolées, handicapées, résidents secondaires,...) sur les événements et sur les mesures de protection adoptées (mise à l'abri, évacuation, ingestion d'iode stable) à l'aide **des fiches en annexe**
- **Informe : commerçants – artisans – entreprises situés sur le territoire de la commune**
- **Recense :**
 - ↳ . les personnels présents sur le site / en mission à l'extérieur du site
 - ↳ . le nombre d'enfants / de femmes enceintes éventuellement présents (commerces notamment)
- En cas d'évacuation, s'assure de la protection des biens contre le vandalisme ou le pillage en liaison avec les forces de l'ordre
- Mobilise en tant que de besoin les associations de secouristes (logistique hébergement, etc.)

Fin de la crise

- Préviens toutes les personnes contactées pour les informer de la fin de la crise
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire
- Assure, sous l'autorité du Maire, l'information des médias sur la gestion de la crise au sein de la commune

FICHE ACTION

RESPONSABLE LOGISTIQUE ET PERSONNEL TECHNIQUE

Identité des titulaires : Daniel ROUSSINEAU

Identité du suppléant :

Au début de la crise

- Est informé de l'alerte
- Met en alerte le personnel des services techniques (liste et coordonnées dans l'annuaire de crise)
- Alerte et informe les gestionnaires de réseaux (alimentation en eau, assainissement, électricité, téléphone, etc.)

Pendant la crise :

- Met à disposition des autorités le matériel technique de la commune
- Met à disposition des autorités le ou les circuits d'alerte cartographiés de la commune et facilite leur mise en œuvre
- Active et met en œuvre le centre de rassemblement de la commune dans le hall de la salle Paul Martinet
- Réquisitionne les entreprises de transport de personnes à partir des fiches de moyen technique
- S'assure du bon fonctionnement des moyens de transmissions avec les personnes sur le terrain
- S'assure du bon fonctionnement de l'alimentation en eau potable et de l'évacuation des eaux usées

Fin de la crise :

- Assure la récupération du matériel communal mis à disposition dans le cadre de la crise
- Informe les équipes techniques de la commune
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

FICHE ACTION

RESPONSABLE LIEUX PUBLICS et POPULATION

RAVITAILLEMENT ET ACTIVITE ECONOMIQUE

Identité du titulaire : Nicolas JANSSEN
Identité du suppléant : Michelle DAGUET

Au début de la crise

- Est informé de l'alerte
- Se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM
- Nomme le responsable du lieu de rassemblement

Pendant la crise

- Réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par ses collaborateurs et en informe le Maire
- Informe les établissements suivants :

Lieux publics institutionnels	Lieux publics de loisirs	Lieux publics accueillant des enfants
MAIRIE	MAISON GENTY SALLE Paul MARTINET COMPLEXE SPORTIF réhabilitation prévue en 2017	ECOLE LA LOIRELLE

- S'assure de la réquisition du ravitaillement et matériel nécessaires auprès des entreprises locales au moyen des arrêtés de réquisition du Maire. Les autres entreprises ressources répertoriées en annexe pourront aussi être sollicitées.
- Assure l'approvisionnement des habitants (eau potable, iode stable,...)
- Assure la fourniture des repas aux personnes sinistrées ou hébergées au lieu d'hébergement de la commune
- Remplit la fiche récapitulative des lieux de rassemblement et d'hébergement en liaison avec le(s) responsables de l'accueil sur place (**voir fiches en annexes**)
- Transmet les informations collectées et les éventuelles difficultés au Maire
- Assure l'information des responsables d'établissement
- Gère la mise en œuvre de toute mesure concernant ces établissements (**ex : mise en œuvre d'une évacuation, approvisionnement en eau potable et ravitaillement, matériel d'hébergement, ...**)

Fin de la crise

- Apporte le soutien aux entreprises sinistrées dans leurs démarches administratives diverses.
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

FICHE ACTION ALERTE À LA POPULATION

Comment organiser l'alerte

MOYEN D'ALERTE	SECTEURS	EFFECTUE PAR
Panneau lumineux	Centre Bourg	Responsable de l'information à la CCM
Radio locale (Radio+FM sur 97.4)	Toutes zones	Responsable de l'information à la CCM
Véhicule Haut-parleurs	Hameaux hors d'atteinte des cloches ou de la sirène	Les employés communaux Avec les délégués de secteurs Selon les circuits en annexe
Sirène déclenchée manuellement avec code	Le Bourg	Les pompiers sur demande du Maire
Cloche Tocsin déclenché manuellement	Le Bourg	1 personne responsable de la paroisse
Porte à porte par tous les moyens	Tous les secteurs, chez les personnes qui ne répondent pas au téléphone	Des bénévoles et responsables de secteur Selon les circuits en annexe

Délégués de secteurs

SECTEURS	Délégués
Fortunas / La Vallée Aubernage / Belle Assise	
Monthenry / Hauts de Fontaine/ Le Ruet / La Justice / Le Porteau / La Baratière/La Bondelle / Les Haies	Frédérique LAUNAY
Fontaine	Sonia BROSSE, Sylvie BRANSOLLE Judicaël BERTIN et Christophe TISSIER
Chicheray	Aurélien LEMOINE /-Jérôme BRILLARD
Chêne Carré	Aurélien LEMOINE /-Jérôme BRILLARD
La Guizonnière /Route de Renay (La Croix+ La Grenouille) / St Ouzille / Les Caves	Aurélien LEMOINE / Jérôme BRILLARD
La Thibaudière / Les Chalets	Aurélien LEMOINE / Jérôme BRILLARD
Bourg RUE DE PARIS	Marie-Christine DIETSCH
Bourg RUE DE VENDOME	Laurence LUSSEAU
Bourg CLOS DE L'HUYE	Agnès FRADET

FICHE ACTION
ALERTE À LA POPULATION

**CARTE DES SECTEURS ET COORDONNEES DES
DELEGUES PAR SECTEUR**

FICHE MOYENS MATERIELS






LIEUX de RASSEMBLEMENT et d'HEBERGEMENT








NOM	adresse	CARACTERISTIQUES (superficie, possibilité de restauration...)
SALLE Paul Martinet	Place de l'Eglise	420m ² + OFFICE 79m ² +SANITAIRES Pas de douches Possibilité accueil 300 M ² / 70 personnes couchées
MAISON GENTY	35 rue de Paris	Petite cuisine Sanitaires / Pas de douches 2 salles de bibliothèque Ordinateurs et réseau internet + téléphone Peut être mis à disposition comme PC pour une autre commune
ECOLE (voir conditions avec SIVOS)	34-36 rue de Paris	Cuisine collective + sanitaires+1 douche individuelle Possibilité d'accueil de 80 repas par service Couchages enfants au dortoir des maternelles 7 salles de classe + 1 préau fermé + 2 salles de garderie en RDC + 1 salle au 1 ^{er} étage
PRESBYTERE maison des associations	Place de l'Eglise 2 rue de Paris	sera mis à dispo des BENEVOLES / POMPIERS / SECOURS pour repos et ravitaillement
Complexe sportif	réhabilitation prévue en 2017	

FICHE MOYENS MATERIELS

MATERIEL COMMUNAL à remettre à jour pour les véhicules

MATERIEL	NATURE DU MATERIEL	QUANTITE	PARTICULARITES	LOCALISATION	REGLEMENTATION
BANCS	portatif			MAISON GENTY	
CHAISES	portatif	350		SALLE Paul Martinet	
CHAISES	portatif			MAISON GENTY	
TABLES	portatif	POUR 250 PLACES ASSISES		SALLE Paul Martinet	
VAISSELLE	portatif	POUR 250 PERSONNES		SALLE Paul Martinet	
BETONNIERE BRIGGS G STRATTON 3,5HP			capacité 2 brouettes	atelier	
BROUETTES	portatif	3		atelier	
BROYEUR NICOLAS	attelé tracteur	1	1m50 de large	atelier	
COMPRESSEUR	attelé tracteur	1	sans réserve sans débit	atelier	
COMPRESSEUR	portatif	1	100 L 220 V	atelier	
DEBROUSSAILLEUSES	portatif motorisé	2		atelier	
ECHELLE 3 PANS	portatif	1	6m50	atelier	
ECHELLE A COULISSE	portatif	1	6m	atelier	
ELAGUEUSE STHIL HT 131	portatif motorisé	1	30 cm	atelier	
ENROULEUR D'ARROSAGE PERROT Glia		1	44/100	atelier	
EPAREUSE ROUSSEAU AGORA 500 PA	attelé tracteur	1		atelier	
FIAT BENNE CH-801-LM 41	roulant	1	3 places CU 1T	atelier	permis B
GODET HYDRAULIQUE	attelé tracteur	1	2m de large	atelier	
LAME	attelé tracteur	1	2m de large	atelier	
NETTOYEUR HAUTE PRESSION HONDA GX160	portatif motorisé			atelier	
PARASOL CHAUFFANT	portatif	1	a gaz	atelier	
PULVERISATEUR MM			63 L	atelier	
REMORQUE BENNE AGRICOLE 9683 PA 41	attelé tracteur	1	3 TONNES	atelier	
REMORQUE VL AB-463-EC 41	attelé roulant	1	750 kg	atelier	
SALEUSE	attelé tracteur	1	1T de charge	atelier	
SEMOIR		1	150 L	atelier	
SONO SUR BERLINGO	portatif	1	sur berlingo	atelier	
SOUFFLEUR STHILL BR 550	portatif motorisé	1		atelier	
TAILLE HAIE STHIL	portatif motorisé	1	50 CM	atelier	
TAILLE HAIE STHIL	portatif motorisé	1	70 CM	atelier	
TONDEUSE autoportée ETESIA 100 3171 SP 41	roulant	1		atelier	
TONDEUSE autoportée WOLF 100	roulant	1		atelier	
TONDEUSE		1	51 cm	atelier	

AUTOTRACTEE WOLF					
TONDEUSE AUTOTRACTEE WOLF PKTF		1	46 cm	atelier	
TONDEUSE KAWASAKI ROTO 90		1		atelier	
Nouvelle tondeuse					
TONNE A EAU	attelé tracteur	1	800 L	atelier	
TRACTEUR SAME DORADO 7025 RA 41	roulant	1	70CH 4 roues motrices	atelier	
TRACTEUR SAME MINITAURUS 9683 PA 41	roulant	1	60CH 2 roues motrices	atelier	
TRAFIC 2902 PW 41	roulant	1	3 places	atelier	permis B
TRONÇONNEUSE STHIL 019T	portatif motorisé	1	35 CM	atelier	
TRONÇONNEUSE STHIL 026C	portatif motorisé	1	45 CM	atelier	
POSTE A SOUDER STATIQUE	portatif	1	220V	atelier	
TRONÇONNEUSE A DISQUE	portatif	1	Ø 125 220V	atelier	
TRONÇONNEUSE A DISQUE	portatif	1	Ø 230 220V	atelier	
PERCEUSE SANS FIL METABO A PERCUTION BHA	portatif	1	18V	atelier	
PERCEUSE A PERCUTION BOSCH	portatif	1	220V	atelier	
VISSEUSE DEVISSEUSE METABO B518Li	portatif	1		atelier	
SCIE SAUTEUSE BOSCH	portatif	1	220V	atelier	
PONCEUSE VIBRANTE ET ROTATIVE METABO	portatif	1	220V	atelier	
STATIONNEMENT INTERDIT	signalisation	3		atelier	
TRAVAUX	signalisation	2		atelier	
CHAUSSÉE RÉTRÉCIE	signalisation	2		atelier	
CIRCULATION ALTERNÉE	signalisation	2		atelier	
FEUX TRICOLORE	signalisation	2		atelier	
B15	signalisation	1		atelier	

C18	signalisation	1		atelier	
DANGER PARTICULIER	signalisation	3		atelier	
ROUTE BARREE	signalisation	3		atelier	
B31 FIN DE PRESCRIPTION	signalisation	1		atelier	
CONES DE LUBECK	signalisation	10		atelier	
PIQUETS DE CHANTIER	signalisation	5		atelier	
BARRIERES VAUBAN	signalisation	12		atelier	
SABLE	matériau	2m ³		atelier/dépôt	
CALCAIRE	matériau	5m ³		atelier/dépôt	
GRAVILLON	matériau	5m ³		atelier/dépôt	
TERRE	matériau	50m ³		atelier/dépôt	

FICHE MOYENS MATERIELS

MATERIEL PRIVE

MIS À DISPOSITION PAR LES ASSOCIATIONS

MATERIEL	QUANTITE	LOCALISATION	PROPRIETAIRE	CONTACT	TELEPHONE
BANCS	94	GARAGE PRESBYTERE	ANOUE	Mme LECRIVAIN	02 54 23 63 29 06 78 20 83 62
LITS PLIANTS	2	CAVE MAISON GENTY	ANOUE	Mme LECRIVAIN	02 54 23 63 29 06 78 20 83 62
STANDS (sans bâches)		GARAGE PRESBYTERE	UNC AFN	M GAUTHIER	02 54 23 41 94
TABLES	47	GARAGE PRESBYTERE	ANOUE	Mme LECRIVAIN	02 54 23 63 29 06 78 20 83 62

RAVITAILLEMENT et MATERIEL

SUR REQUISITION DU MAIRE

Nature	LOCALISATION	MODALITES DE MOBILISATION (entreprises, particuliers...)
ALIMENTATION GENERALE	PLACE DE L'EGLISE	SUR REQUISITION DU MAIRE
BOULANGERIE	RUE DE VENDOME	SUR REQUISITION DU MAIRE
RESTAURANT	RUE DE CHATEAUDUN	SUR REQUISITION DU MAIRE

PAR COMMANDE

CARREFOUR	VENDOME	
LECLERC	VENDOME	
INTERMARCHE	VENDOME	
BRICOMARCHE	VENDOME	
AUTRE	VENDOME / BLOIS ...	

FICHE MOYENS MATERIELS

ENTREPRISES RESSOURCES

SUR REQUISITION DU MAIRE

Nom	adresse	Numéros de téléphone	SPECIALITES
DESBUREAUX	3 route de Busloup	02 54 23 61 86	MENUISERIE
FAFIN	19 route de Busloup	02 54 23 41 42	COUVREUR
ROUSSEAU	9 rue de l'abreuvoir	02 54 23 62 12	PLOMBIER
ROGER	7 rue du Perche	02 54 23 40 47	ELECTRICIEN/PLOMBIER/ CHAUFAGISTE
LISLE AGRI SERVICE	Rue de la Varenne	02 54 23 60 48	MECANIQUE AGRICOLE
ENT LEFEVRE	21 route de la Vallée du Loir	02 54 23 69 56	TRAVAUX PUBLICS
D. HERVET	6 rue du Ruet		PEINTRE
ENTREPRISE BROSSE	Les Grouais	02 54 23 41 14	DEBARDAGE
AUTOREPAR	2 rue de la Bardinière	02 54 23 40 15	GARAGE AUTO
ASSELIN	1 Chemin du Château	02 54 85 38 14	AGRICULTEURS
BARROT	2 Belle Assise	02 54 23 44 73	
BECQUEREAU	La Guizonnière	02 54 23 49 15	
BRILLARD	1 BIS rue des Quatre Vents	02 54 72 01 26	
DAGUET	6 chemin de la Mare aux Rainettes	02 54 23 48 33	
FRANCOIS	Le Moulin Fontaine	02 54 23 41 67	
LEGUET	24 Route de la Vallée du Loir	02 54 23 67 55	
MAILLET	Le Porteau	06 61 70 44 23	
RIVIERE	50 Rue de Paris	02 54 23 60 96	
CARROUE	22 rue du Bourg 41160 LIGNIERES	02 54 23 67 50	

SOCIETES DE TRANSPORTS DE PERSONNES

SUR REQUISITION DU MAIRE

TYPE DE VEHICULE	LOCALISATION	TELEPHONE	MODALITES DE MOBILISATION (entreprises, particuliers...)
ISA TAXI SASU	SAINT OUEN	02 54 77 96 86 06 17 08 43 78	TAXI Agrée transports malades assis
SFAR HICHEM	VENDOME	06 65 20 16 78	TAXI
AMBULANCE TAXI LEROUX	OUCQUES	02 54 23 23 23	TAXI AMBULANCE

PAR COMMANDE

TRANSPORTS SAINT-LAURENT	ZA La Varenne SAINT FIRMIN DES PRES	02 54 23 64 00	
-----------------------------	--	----------------	--

FICHE MOYENS HUMAINS

SERVICE MEDICAL LOCAL

Nom	adresse	Numéros de téléphone	Compétences particulières
BUSSEREAU	38 rue de Paris	02 54 23 40 38	MEDECIN
HERMELIN	2 bis avenue de la Gare	02 54 23 68 68	PHARMACIE
PATRY RONCAY CROSNIER BRANCHEREAU	5 rue du Pont	02 54 23 48 75	INFIRMIERES
PIVER	3 rue du Pont	02 54 23 44 13	KINESITHEPEUTE

LISTE DES ASSOCIATIONS

NOM	FONCTION	NUMERO DE TEL	Lieux occupés
M. ALLOITTEAU	Président de l'Amicale des Pompiers	02 54 23 04 30	
M. BRINDEAU	Président de la Société de Chasse	02.54.23.62.35	
M. CHIRON	Président Vétérans de Football de Pezou	02 54 23 60 05 06.84.72.89.58	
M. GAUTHIER	Président la Section U.N.C. / U.N.C.A.F.N.	02. 54. 23.40.26	Sous-sol salle Pal Martinet Garage du presbytère
M. LINGET	Président des "ROUES DE L'AMITIE"	02.54.23.61.02.	Garage n° 1 avenue de la Gare
M. MOULARD	Président du Club Tout Terrain Vendômois		Terrain de motocross
M.PEAN	Président de l'Association ASPHALTE RACING TEAM	06 85 99 52 87	
Mme COTTEREAU	Présidente de l'association LE RENDEZ-VOUS DES DOUDOUS		Local 30 rue de Paris
MME PERROTIN	Vice-Présidente de l'Association des Parents d'Elèves LES 5 VILLAGES		Sous-sol salle Paul Martinet Garage du presbytère
Mme FAUVY	Présidente de Détente Loisirs Pezou	02 54 23 65 31	Grande salle Salle Paul Martinet
Mme LECRIVAIN	Présidente du Comité des Fêtes de Pezou ANOUE	09 62 60 58 38	cave maison Genty sous-sol salle Paul Martinet
Mme MAILLER	Présidente de la section UNRPA ENSEMBLE ET SOLIDAIRES	02 54 23 46 87 06 84 85 41 23	Hall salle Paul Martinet

FICHE MOYENS HUMAINS

BENEVOLES VOLONTAIRES

CIVILITE	NOM	PRENOM	PROFESSION EXERCEE	CONTACTS	COMPETENCES SPECIFIQUES	DISPONIBILITES	DOMAINE PREFERENTIEL
Madame	CARDOT	Angélique	assistante maternelle	02 54 77 68 69 06 15 89 17 60	brevet secouriste 2010 permis B	journée	social
Madame	COTTEREAU	Annie	assistante maternelle	02 54 23 43 78 herani.cott@free.fr	brevet secouriste 2011 permis B	journée	social
Madame	ESNAULT DOS SANTOS	Corinne	assistante maternelle	02 54 23 46 95 06 62 54 89 94	brevet secouriste 2011 permis B	non précisé	Social administratif
Madame	GABIRAULT	Karine	assistante maternelle	09 54 37 78 87 06 88 37 72 44	brevet secouriste permis B	journée	social
Madame	LECRIVAIN	Florence	art floral décoration événementielle	02 54 23 63 29 06 78 20 83 62	Permis B	Journée Nuit week end	Terrain social

VOIR A REDEMANDER D'AUTRES BENEVOLES, NOTAMMENT CHEZ LES ANCIENS POMPIERS PAR EX

ANNEXE CARTES

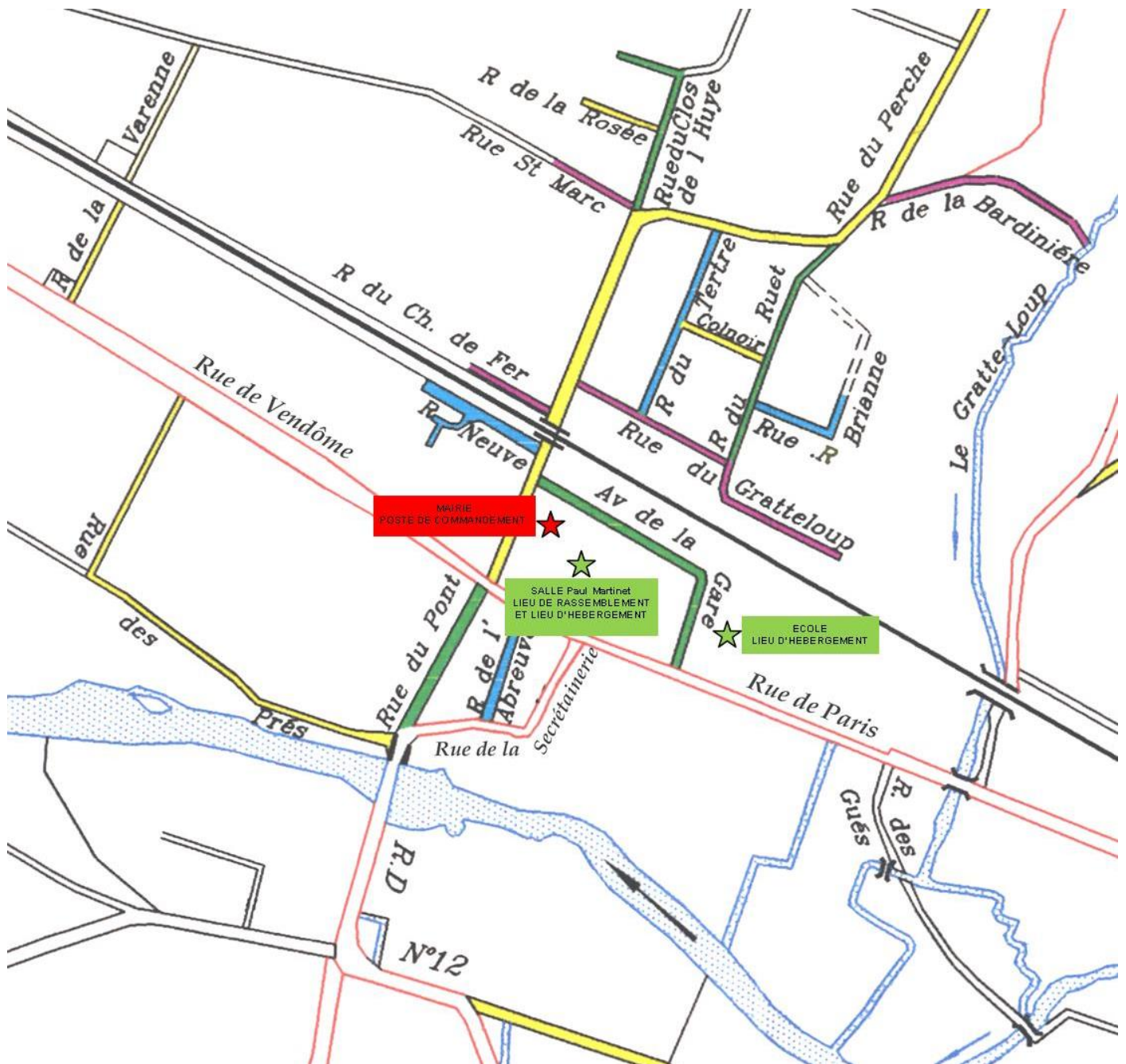
Hébergement des sinistrés

Se diriger dans le calme vers les lieux ciblés



Lieu d'hébergement

le plus accessible selon la carte ci-dessous



ANNEXE

Arrêté de réquisition

Le Maire de la commune de Pezou

- **Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2212-2,

- **Considérant** :
L'événement

survenu le àheures.....

- **Considérant** qu'il est nécessaire de doter la commune des moyens nécessaires pour répondre à ses obligations.
- **Vue** l'urgence motivée par
(à préciser autant que possible)

ARRETE

Article 1er: L'entreprise de Pezou est réquisitionnée avec les moyens en
(Raison sociale de l'Entreprise réquisitionnée)

personnel et en matériel dont elle dispose en vue d'exécuter la mission nécessaire au rétablissement de l'ordre public suivante :

.....
(à préciser autant que possible)

Article 2 : M..... est habilité(e) à constater le service fait.
(nom, prénoms, qualité et fonction de l'autorité habilitée à constater le service fait)

Article 3 : La réquisition est exécutoire dès réception du présent ordre et jusqu'au.....
Ou pour.....heures, ou pourjours.

Article 4 : Le requis sera indemnisé dans la limite de la compensation des frais directs, matériels et certains résultant de l'application du présent arrêté, ou en fonction du prix commercial normal et licite de la prestation, sans considération de profit, lorsque la prestation requise est de même nature que celles habituellement fournies par l'entreprise à la clientèle, conformément aux conditions prévues par l'article L.2215-1 du code général des collectivités territoriales.

Dans les conditions prévues au code de justice administrative, le tribunal administratif pourra accorder au requis, à sa demande, une provision couvrant tout ou partie de l'indemnité à venir.

Article 5 : A défaut d'exécution du présent ordre de réquisition, il pourra être procédé à son exécution d'office. La personne requise s'expose aux sanctions pénales ou administratives prévues à l'article L.2215-1 4° du code général des collectivités territoriales.

Article 6 : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du maire dans les deux mois suivant sa notification. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du tribunal administratif d'Orléans, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux.

Article 7 : Le présent ordre de réquisition sera notifié à M.....
(responsable de l'Entreprise réquisitionnée)

Son ampliation sera affichée à Pezou et transmise à M. le Préfet.

Article 8 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie ainsi que toute force de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

Fait à Pezou le
Le Maire,

ANNEXE

Arrêté d'interdiction de circuler sur une voie communale

Le Maire de la commune de Pezou

- **Vu** les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** le Code de la Voirie Routière,
- **Vu** survenu le.....
(l'événement)

-
- Considérant que
constitue un danger pour la sécurité publique ;

ARRETE

Article 1er : L'accès à la voie communale n°..... est interdit jusqu'à nouvel ordre.

Article 2 : Les riverains de la voie devront laisser leur véhicule en stationnement devant les barrières interdisant l'accès à la portion de voie endommagée.

Article 3 : Un exemplaire du présent arrêté sera affiché à proximité des barrières interdisant l'accès à la route et un exemplaire sera remis à chacune des personnes directement concernées (riverains de la voie).

Article 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie ainsi que toute force de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Préfet du Département
 - Commandant de la Brigade de Gendarmerie
 - Président du Conseil Général
 - Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours
- Pour exécution chacun en ce qui les concerne.

Fait à Pezou, le
Le Maire,

ANNEXE

HISTORIQUE DES EXERCICES

Date	Thème de l'exercice	Observation